

Agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne

RAPPORT D'ACTIVITE 2022



SOMMAIRE

PREAMBULE	3
LE TERRITOIRE GRAND AUCH CŒUR DE GASCOGNE	4
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE	6
LES COMPETENCES.....	8
EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITE.....	9
BUDGET 2022.....	11
SECTION DE FONCTIONNEMENT	11
SECTION D'INVESTISSEMENT	15
FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE PAR POLITIQUE PUBLIQUE	17
Développement économique	17
Développement touristique.....	18
Transports urbains	22
Équilibre Social de l'Habitat.....	23
Politique de la ville et cohésion urbaine	24
Collecte et traitement des déchets des ménages	27
Eau potable, Assainissement, Eaux pluviales	29
Sentiers, rivières	35
Environnement, prospective, aménagement durable.....	36
Equipements culturels.....	36
Equipements sportifs	44
Social.....	45
La maison France Services A Jegun.....	49
Petite enfance, jeunesse, périscolaire.....	50
Equipements numériques	58
Crematorium.....	63
Service commun d'instruction des droits des sols (ADS).....	63
Annexes.....	66

ANNEXE 1 : Tableau des effectifs des emplois permanents au 01/01/2022

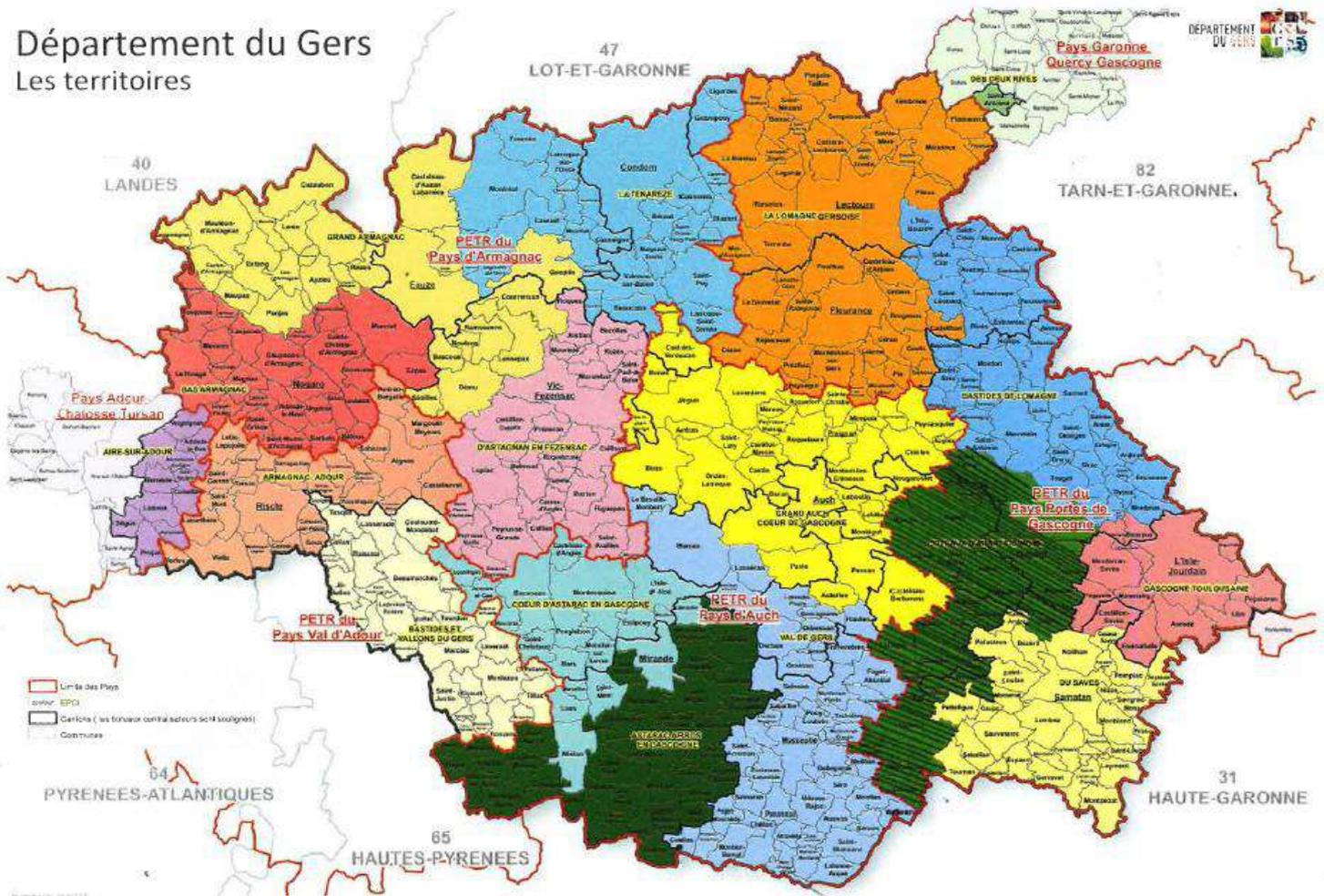
ANNEXE 2 : Comptes administratifs 2022

PREAMBULE

L'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales stipule qu'un rapport d'activités de l'établissement public de coopération intercommunale doit être adressé à chaque maire des communes membres, accompagné du compte administratif avant le 30 septembre. Ce rapport fait l'objet d'une présentation par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués communautaires sont entendus.

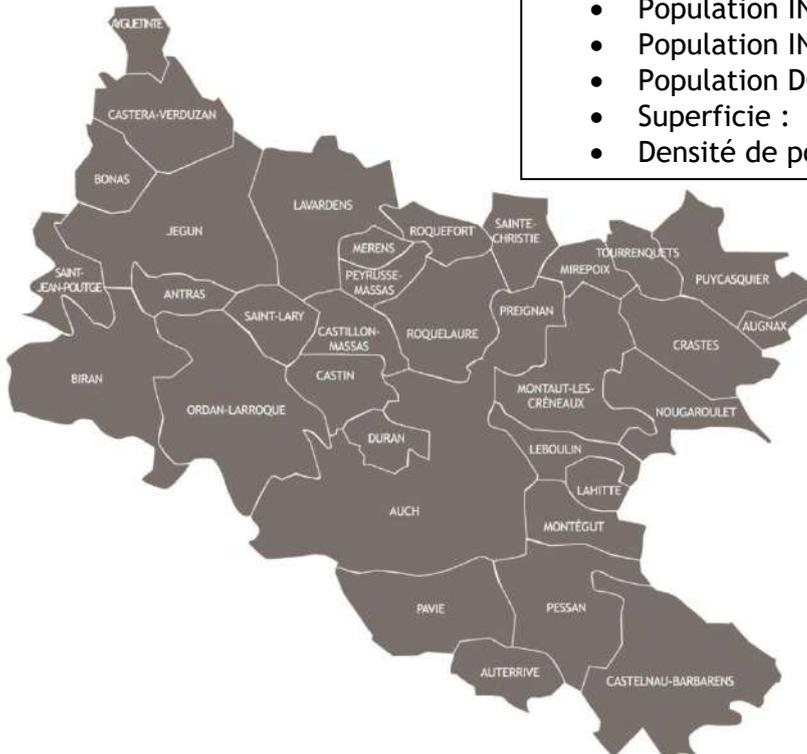
LE TERRITOIRE GRAND AUCH CŒUR DE GASCOGNE

Département du Gers
Les territoires



Chiffres Clés

- Nombre de communes : 34
- Population INSEE municipale : 39 329
- Population INSEE totale : 40 868
- Population DGF : 41 548
- Superficie : 602 km²
- Densité de population : 68 hab./km²



COMMUNES	Population municipale (INSEE, RP2020)	Population totale (INSEE, RP2020)	Population DGF (2022)
Antras	44	47	54
Auch	22 518	23 624	23 773
Augnac	114	119	123
Auterive	521	537	548
Ayguetinte	159	162	178
Biran	381	390	413
Bonas	136	138	151
Castelnaud-Barbarens	547	557	592
Castéra-Verduzan	1 015	1038	1 079
Castillon-Massas	240	245	253
Castin	361	378	386
Crastes	255	259	272
Duran	854	882	887
Jégun	1 164	1 210	1 267
Lahitte	228	239	245
Lavardens	368	379	406
Leboulín	340	357	363
Mérens	69	69	72
Mirepoix	232	237	254
Montaut-Les-Créneaux	711	729	743
Montegut	645	663	695
Nougaroulet	376	384	395
Ordan-Larroque	884	908	945
Pavie	2 513	2 632	2 651
Pessan	672	687	699
Peyrusse-Massas	109	112	112
Preignan	1 237	1 272	1 294
Puycasquier	444	454	477
Roquefort	276	283	292
Roquelaure	571	594	614
Sainte-Christie	546	557	561
Saint-Jean-Poutge	312	326	330
Saint-Lary	278	284	303
Tourrenquets	110	116	121
TOTAL	39 320	40 868	41 548

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Ordre du tableau :

- Président
- Vice-Présidents
- Conseillers délégués
- Conseillers communautaires par âge

	2022
Président	Pascal MERCIER
1 ^{er} VP	Michel BAYLAC
2 ^{ème} VP	Bénédicte MELLO
3 ^{ème} VP	Claudine CARAYOL
4 ^{ème} VP	Claude BOURDIL
5 ^{ème} VP	Philippe LAFFORGUE
6 ^{ème} VP	Pierre JORDA
7 ^{ème} VP	Marie-Line EVERLET
8 ^{ème} VP	Philippe BARON
9 ^{ème} VP	Nadine AURENSAN
10 ^{ème} VP	Rui OLIVEIRA SANTOS
11 ^{ème} VP	Florence FILHOL
12 ^{ème} VP	Bernard PENSIVY
13 ^{ème} VP	Jacques SÉRÈS
14 ^{ème} VP	Philippe BIAUTE
15 ^{ème} VP	Véronique MASCARENÇ
Conseiller Délégué	Pierre CAHUZAC
Conseiller Délégué	Jean-Marc DUPUY
Conseiller Délégué	Gérard LACROIX
Conseiller communautaire	Claude PETIT
Conseiller communautaire	Joël QUESNEL
Conseiller communautaire	Jean FALCO
Conseiller communautaire	Sylviane BAUDOIS
Conseiller communautaire	Paul ESQUIRO
Conseiller communautaire	Daniel PADER
Conseiller communautaire	Patrick DELIGNIERES
Conseiller communautaire	Michel BURGAN
Conseiller communautaire	Jean-Claude PASQUALINI
Conseiller communautaire	Rolande URIZZI
Conseiller communautaire	Christian LAPREBENDE
Conseiller communautaire	Marie-José DALLAS-OURBAT

Conseiller communautaire	Françoise CARRIÉ
Conseiller communautaire	Bernard CARRERA
Conseiller communautaire	Louis TURCHI
Conseiller communautaire	Chantal DEJEAN-DUPEBE
Conseiller communautaire	Henri CHAVAROT
Conseiller communautaire	Cathy DASTE-LEPLUS
Conseiller communautaire	Bernard CAHUZAC
Conseiller communautaire	Christine LAPEYRE-ROSSI
Conseiller communautaire	Francis BALLERINI
Conseiller communautaire	Olivier SOUARD
Conseiller communautaire	Daniel MENON
Conseiller communautaire	Jean-Marc AUTIÉ
Conseiller communautaire	Pierrette LUCHE
Conseiller communautaire	Jean-Michel BLAY
Conseiller communautaire	Franck MONTAUGÉ
Conseiller communautaire	Josie RABIER
Conseiller communautaire	Nathalie RENAUD
Conseiller communautaire	Christian DAREOUX
Conseiller communautaire	Pierre-Yves ARNAUD
Conseiller communautaire	Claude MACARY
Conseiller communautaire	Florianne CLAVERIE
Conseiller communautaire	Denis PERUSIN
Conseiller communautaire	Marie-Pierre DESBONS
Conseiller communautaire	Isabelle CASTERA
Conseiller communautaire	Christophe LOIZON
Conseiller communautaire	Sébastien DABASSE
Conseiller communautaire	Jérôme SAMALENS
Conseiller communautaire	Benoît COUDERT
Conseiller communautaire	Damien DOMENECH
Conseiller communautaire	Areski PRIEUX
Conseiller communautaire	Julien BELMONTE
Conseiller communautaire	Julie RIBET

LES COMPETENCES

Compétences obligatoires :

- Développement économique
- Aménagement de l'espace communautaire
- Equilibre social de l'habitat
- Politique de la ville
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations - GEMAPI
- Accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Eau
- Assainissement des eaux usées
- Gestion des eaux pluviales urbaines

Compétences supplémentaires :

- Création ou aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire ; Création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie ; lutte contre la pollution de l'air ; lutte contre les nuisances sonores ; soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Création et gestion de maisons de services au public
- Gestion des services d'accueil périscolaire et extrascolaire
- Gestion des services d'accueil petite enfance de 2 mois ½ à 3 ans
- Camping intercommunal à Auch
- Gestion de la labellisation du Pays d'Art et d'Histoire
- Construction et gestion de réseaux et télécommunication pour la desserte du haut débit
- Plan Climat Air Energie Territorial - PCAET
- Création et gestion d'une fourrière animale en vue d'une participation à la carte « Fourrière animale du SM3V
- Création et gestion d'un crématorium
- Coopération aux actions de la Plateforme Emploi Formation Compétences
- Contributions au Service Départemental d'Incendie et de Secours - SDIS

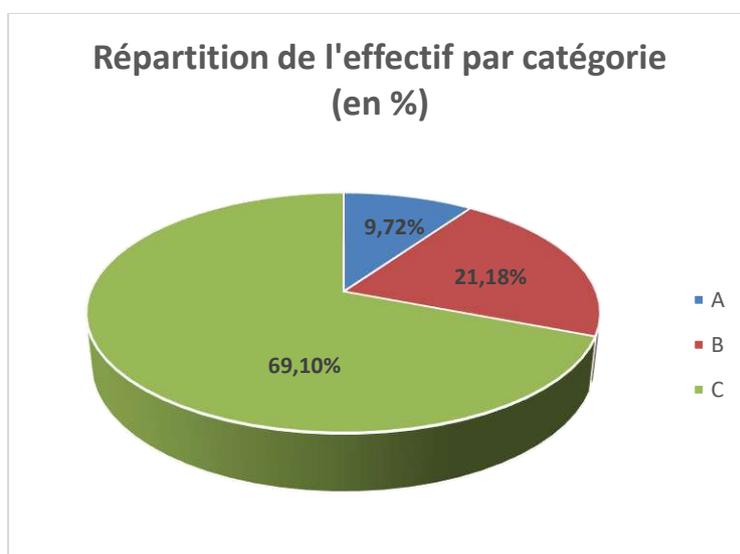
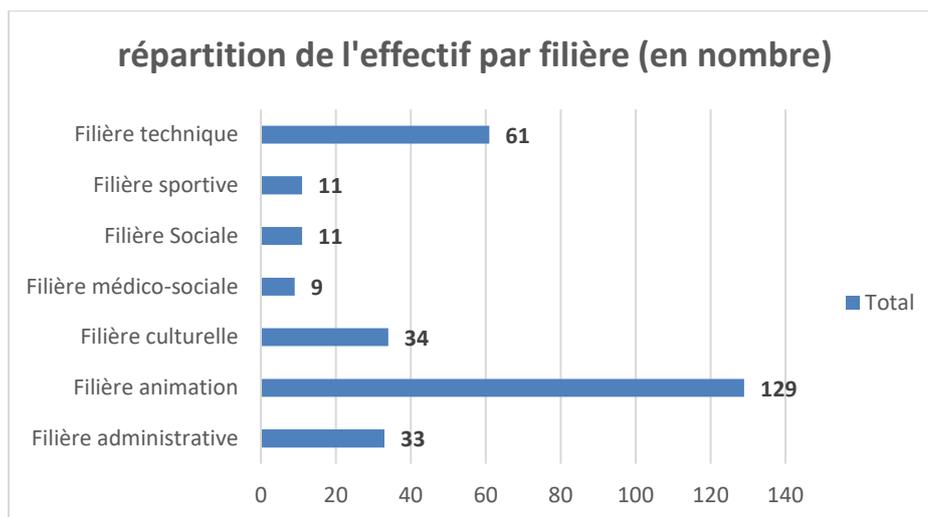
EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITE

Structure des effectifs de la communauté d'Agglomération.

- Emplois permanents

Au 1er janvier 2022, le tableau des effectifs de la communauté d'Agglomération présentait un total de 288 emplois pourvus (sachant que nous avons 23 agents en disponibilité, 1 en détachement, 1 en congé parental et 3 en disponibilité d'office).

Ces emplois se structurent sur 7 filières et 3 catégories :



Catégorie	Nombre / Catégorie
A	28
B	61
C	199
Total général	288

Au cours de l'année 2022, les mouvements au sein des effectifs ont été les suivants :

ARRIVEES : 9 agents

- 2 mutations au service eau et assainissement
- 1 mutation au service Urbanisme
- 1 mutation au service des Sports
- 1 mise en stage au Musée
- 1 mise en stage à la salle polyvalente
- 1 mise en stage au pays art et histoire
- 1 mise en stage à la propreté déchets
- 1 mise en stage à l'informatique

DEPARTS : 24 agents

- 1 départ à la retraite au service Administration générale
- 1 départ à la retraite à l'Ecole de musique
- 1 départ à la retraite à l'EEJ
- 2 départs à la retraite à la propreté déchets
- 1 départ à la retraite au service eau et assainissement
- 5 départs pour mutation (EEJ)
- 2 départs pour mutation (Piscine)
- 2 départs pour mutation (Propreté déchets)
- 1 départ pour mutation (bibliothèque)
- 1 départ pour mutation (urbanisme)
- 5 démissions (MPE)
- 1 démission (Ecole de musique)
- 1 radiation (EEJ)

En 2022, l'agglomération a mis à disposition :

- de la Ville : 30 agents (services EEJ –Sports –Services communs)
- du PETR : 1 agent
- de Val de Gers : 1 agent
- de la commune de Preignan : 1 agent
- de la commune de Montaut-les-Créneaux : 1 agent

BUDGET 2022

Le budget primitif pour 2022 a été construit sur la base des tendances présentées lors du débat d'orientation budgétaire du 10 février 2022. Il prévoyait la poursuite de la mise en œuvre du plan pluriannuel de retour à l'équilibre budgétaire.

Les incertitudes liées à l'inflation rendaient difficiles nos prévisions budgétaires notamment au chapitre 011 (fluides, énergie, carburants) ainsi que l'impact sur le coût des matériaux et matières premières.

Une décision modificative s'est avérée nécessaire afin de réajuster les charges de personnel (chapitre 012) compte tenu du dégel du point d'indice intervenu à compter de juillet 2022.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

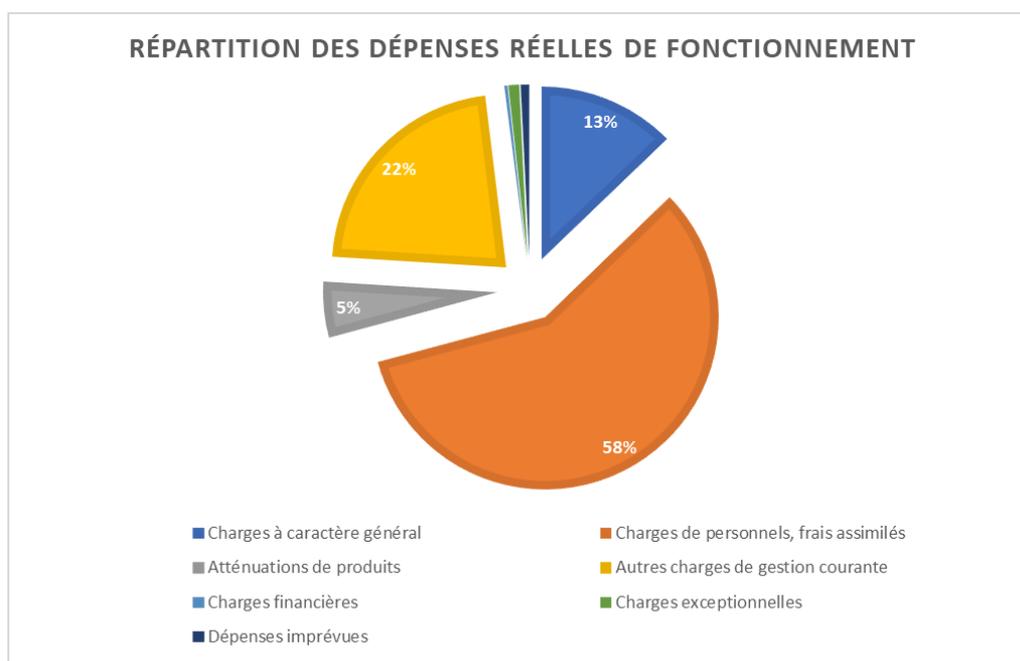
- Les dépenses

Le total des dépenses réelles proposées s'établissait à 28 437 000 €. Cela représentait une hausse de + 4,75 % par rapport aux crédits ouverts au budget 2021.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	3 620 000,00	0,00	0,00	0,00	3 620 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	16 280 000,00	0,00	235 000,00	235 000,00	16 515 000,00
014	Atténuations de produits	1 474 000,00	0,00	0,00	0,00	1 474 000,00
65	Autres charges de gestion courante	6 180 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	6 280 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		27 554 000,00	0,00	335 000,00	335 000,00	27 889 000,00
66	Charges financières	80 000,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
67	Charges exceptionnelles	268 000,00	0,00	0,00	0,00	268 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	200 000,00		0,00	0,00	200 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		28 102 000,00	0,00	335 000,00	335 000,00	28 437 000,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	3 148 000,00		0,00	0,00	3 148 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	850 000,00		0,00	0,00	850 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 998 000,00		0,00	0,00	3 998 000,00
TOTAL		32 100 000,00	0,00	335 000,00	335 000,00	32 435 000,00

RÉPARTITION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT



♦ Charges à caractère général 3 620 000 € : les crédits ouverts augmentaient de 18,5 % soit + 560 k€ (l'inflation prévisionnelle était difficile à évaluer notamment s'agissant du coût de l'énergie). Nous avons intégré une hausse générale du chapitre 011 de 4 % ainsi qu'une hausse de 58 % sur les postes énergie, électricité et carburant.

♦ Dépenses de personnel : 16 515 000 € : l'augmentation des crédits inscrits au chapitre 012 de + 315 k€ (soit + 1,92 %) correspondait essentiellement au dégel du point d'indice intervenu à compter de juillet 2022. La poursuite des économies permettait de limiter la hausse des dépenses initialement estimée à + 80 k€ (0,49 %).

♦ Atténuations de produits : 1 474 000 € : légère hausse inférieure à 20 k€. Ce chapitre enregistrait l'attribution de compensation versée par l'Agglomération aux communes. Cette hausse était donc consécutive au rapport de la CLECT 2021 relatif au financement du déploiement de la fibre selon un principe de solidarité communautaire. Pour mémoire, 14 065 € sont rendus aux 6 communes concernées.

Communes	Dotation de Solidarité Communautaire	Attribution de Compensation	Fonds de Péréquation Intercommunal et Communal
ANTRAS	193 €	-1 689,33 €	648 €
AUCH	137 678 €	-2 989 857,61 €	299 900 €
AUGNAX	409 €	-3 682,47 €	1 985 €
AUTERIVE	2 290 €	-711,52 €	7 971 €
AYGUETINTE	679 €	175,08 €	2 380 €
BIRAN	1 346 €	-15 421,47 €	5 448 €
BONAS	509 €	2 092,27 €	1 731 €
CASTELNAU-BARBARENS	2 246 €	-27 315,21 €	8 577 €
CASTERA-VERDUZAN	4 745 €	27 097,53 €	13 878 €
CASTILLON-MASSAS	967 €	-11 051,78 €	4 043 €
CASTIN	1 301 €	-18 141,69 €	6 060 €
CRASTES	1 164 €	-17 912,54 €	4 089 €
DURAN	3 860 €	-24 054,90 €	13 200 €
JEGUN	5 604 €	18 330,20 €	16 631 €
LAHITTE	1 177 €	-9 027,01 €	3 799 €
LAVARDENS	1 656 €	-21 294,86 €	5 562 €
LEBOULIN	1 199 €	-19 756,33 €	5 971 €
MERENS	270 €	-2 715,74 €	1 052 €
MIREPOIX	827 €	-9 159,20 €	4 022 €
MONTAUT-LES-CRENEAUX	3 197 €	-47 587,79 €	11 543 €
MONTEGUT	2 786 €	-3 958,76 €	10 555 €
NOUGAROLET	1 716 €	-15 107,49 €	6 159 €
ORDAN-LARROQUE	3 309 €	-7 915,11 €	12 529 €
PAVIE	11 511 €	-22 500,22 €	35 442 €
PESSAN	2 895 €	-19 098,88 €	9 991 €
PEYRUSSE-MASSAS	391 €	-3 505,49 €	1 547 €
PREIGNAN	6 998 €	14 901,69 €	18 800 €
PUYCASQUIER	2 213 €	27 739,89 €	6 405 €
ROQUEFORT	1 258 €	565,79 €	4 635 €
ROQUELAURE	2 303 €	-14 736,67 €	9 252 €
SAINTE-CHRISTIE	2 241 €	74 623,83 €	7 203 €
SAINTE-JEAN-POUTGE	1 236 €	10 610,89 €	4 206 €
SAINT-LARY	1 220 €	-7 774,45 €	4 656 €
TOURENQUETS	490 €	-4 230,41 €	1 581 €

- ♦Autres charges de gestion courante : 6 280 000 € : les crédits augmentent de 72 828 € par rapport à 2021. Ce chapitre enregistrerait nos participations et subventions aux diverses structures extérieures (collectivités publiques ou associations). Le budget connaissait une baisse de la subvention versée à CIRCA de 45 k€, ainsi que des hausses de notre participation au syndicat mixte du SCOT de 20 k€ et de 100 k€ au CIAS.
- ♦ Charges financières : 80 k€ : stables par rapport à 2021.
- ♦Charges exceptionnelles : 268 k€ : provisions pour aléas divers.

Les dépenses d'ordre de la section de fonctionnement étaient de 850 000 € en ce qui concerne les dotations aux amortissements et de 3 148 000 € pour le virement à la section d'investissement.

- Les recettes

Les recettes réelles étaient attendues pour un total de 29 339 958,87 € soit une hausse de + 2,21 % par rapport aux prévisions de 2021.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	95 000,00	0,00	0,00	0,00	95 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	2 721 000,00	0,00	0,00	0,00	2 721 000,00
73	Impôts et taxes	18 000 000,00	0,00	335 000,00	335 000,00	18 335 000,00
74	Dotations et participations	8 000 000,00	0,00	0,00	0,00	8 000 000,00
75	Autres produits de gestion courante	185 000,00	0,00	0,00	0,00	185 000,00
Total des recettes de gestion courante		29 001 000,00	0,00	335 000,00	335 000,00	29 336 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 958,87	0,00	0,00	0,00	3 958,87
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		29 004 958,87	0,00	335 000,00	335 000,00	29 339 958,87
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	80 000,00		0,00	0,00	80 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		80 000,00		0,00	0,00	80 000,00
TOTAL		29 084 958,87	0,00	335 000,00	335 000,00	29 419 958,87

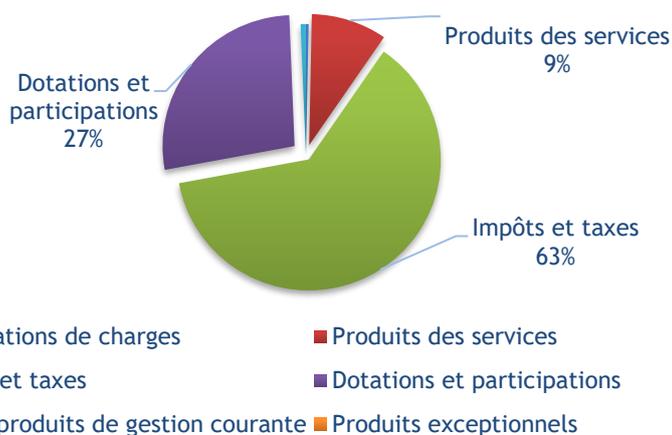
+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 015 041,13
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	32 435 000,00
--	----------------------

REPARTITION DES RECETTES RELLES DE FONCTIONNEMENT



♦ Les produits des services, du domaine et des ventes diverses (chapitre 70) : 2 721 k€, montant ajusté sur le réalisé 2021. Les recettes liées aux activités périscolaires ont pu à la marge profiter de l'actualisation des tarifs de ce service. Enfin, ce sont les remboursements assurés essentiellement par la ville d'Auch, au titre des agents de l'agglomération mis à disposition, qui assuraient le maintien des volumes de recettes de ce chapitre.

♦ Les Impôts et taxes (chapitre 73) : 18 335 000 €. L'augmentation de + 7,06 % des prévisions s'expliquaient par la revalorisation forfaitaire des bases de foncier bâti fixé à + 3,2 %, un effet rattrapage attendu sur la fraction de TVA nationale, ainsi que l'entrée du produit de la taxe GEMAPI ainsi que la revalorisation du coefficient de TASCOT.

De plus, relevons que les ressources de ce chapitre étaient largement soutenues par les versements des communes au titre de l'attribution de compensation négative ; cette compensation a été ponctuellement relevée pour couvrir les charges supportées par la communauté d'agglomération au titre de la compétence gestion des eaux pluviales urbaines transférée depuis 2020 à la ville d'Auch (+ 507 K€).

♦ Les dotations et participations (chapitre 74) : 8 000 000 € montant globalement stable, sauf s'agissant des compensations fiscales. Étaient inscrites en 2022, les compensations fiscales attendues sur la CET (500 k€) et la taxe foncière (180 k€).

♦ Les autres produits de gestion courante (chapitre 75) : 185 000 € étaient constitués pour l'essentiel des loyers versés par les entreprises locataires des locaux, propriété de la communauté d'agglomération. Les inscriptions à ce chapitre étaient en baisse car elles intégraient la baisse de loyer de la société Alliance abattoir d'Auch. Cette baisse de loyer venant compenser les investissements portés directement par la société.

Les recettes d'ordre à hauteur de 80 000 € représentaient l'amortissement de certaines subventions et les travaux en régie, qui une fois comptabilisés ouvraient droit au FCTVA.

SECTION D'INVESTISSEMENT

- Les dépenses

Le budget prévoyait un total de dépenses d'équipement de 5 747 132,95 € dont 1 146 148,93 € de restes à réaliser soit 4 600 984,02 € de crédits nouveaux, soit des montants proches de ceux inscrits en 2021.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	602 502,94	0,00	0,00	0,00	602 502,94
204	Subventions d'équipement versées	1 221 000,00	0,00	0,00	0,00	1 221 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 736 752,17	0,00	-1 015,98	-1 015,98	1 735 736,19
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 187 893,82	0,00	0,00	0,00	2 187 893,82
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 748 148,93	0,00	-1 015,98	-1 015,98	5 747 132,95
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	1 015,98	1 015,98	1 015,98
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	410 856,15	0,00	0,00	0,00	410 856,15
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	410 856,15	0,00	1 015,98	1 015,98	411 872,13
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	6 159 005,08	0,00	0,00	0,00	6 159 005,08
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	80 000,00		0,00	0,00	80 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	400 000,00		0,00	0,00	400 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	480 000,00		0,00	0,00	480 000,00
	TOTAL	6 639 005,08	0,00	0,00	0,00	6 639 005,08

Les principales dépenses d'équipement portaient sur les projets suivants :

- Travaux de la ludothèque du Garros : 805 k€ ;
- Travaux de la crèche du Garros : 650 k€ ;
- Travaux du centre social du Garros : 600 k€ ;
- Travaux d'aménagement d'une aire de grand passage : 60 k€ ;
- Aménagement de voies douces : 50 k€ ;
- Inventaire des ouvrages inondations : 50 k€ ;
- Dépollution du site boîte à box : 50 k€ ;
- Etudes concernant le projet d'aménagement de la ZAC de Naréoux : 40 k€ ;
- Etudes concernant le programme local de l'habitat : 41 k€.

Près d'un million d'euros est dédié aux investissements récurrents dont 521 k€ au titre des travaux bâtimentaires.

Le Grand Auch Cœur de Gascogne prévoyait de verser des participations suivantes :

- Cofinancement des travaux de la RN 124 : 750 k€ ;
- Cofinancement IFSI et IFAS : 500 k€ ;
- Aides à l'immobilier d'entreprise : 192 k€ ;
- Cofinancement des travaux de l'IUT d'Auch : 50 k€ ;
- Cofinancement de la ligne LGV Bordeaux-Toulouse : 40 k€ ;
- Fonds de concours Gers Numérique : 34 k€.

Le remboursement des emprunts s'élevait à 470 k€.

Les opérations d'ordre retracent les écritures de contrepartie des travaux en régie, les amortissements de subventions (80 k€) et les intégrations patrimoniales (400 k€) qui s'équilibrent en dépenses et recettes sur la section.

- Les recettes d'investissement

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	830 692,90	0,00	822 000,00	822 000,00	822 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		830 692,90	0,00	822 000,00	822 000,00	822 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	300 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	600 000,00	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
138	Autres subvent ⁿ invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat ⁿ (BA, régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat ⁿ et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		900 000,00	0,00	1 900 000,00	1 900 000,00	1 900 000,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 730 692,90	0,00	2 722 000,00	2 722 000,00	2 722 000,00
021	Virement de la sect ⁿ de fonctionnement (4)	2 930 188,73		3 148 000,00	3 148 000,00	3 148 000,00
040	Opérat ⁿ ordre transfert entre sections (4)	850 000,00		850 000,00	850 000,00	850 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	400 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 180 188,73		4 398 000,00	4 398 000,00	4 398 000,00

Les recettes réelles s'établissaient à 2,72 M€.

La section s'équilibrait sans recours à l'emprunt. Les subventions attendues étaient de 822 k€.

L'équilibre de la section était réalisé d'une part par l'excédent de fonctionnement capitalisé de 1,7 M€ et d'autre part par les recettes d'ordre et le virement de la section de fonctionnement d'un montant total de 4 398 000 €.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE PAR POLITIQUE PUBLIQUE

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

► Soutien au secteur agricole et agroalimentaire

En 2022, l'agglomération a soutenu le projet d'atelier de découpe de l'ADEL 32. L'Adel 32 est une association qui regroupe 300 éleveurs du Gers, inscrits dans une démarche de filière locale, de qualité, conventionnelle et biologique. Afin notamment de dynamiser la filière veau sous signe officiel de qualité. L'association a créé un atelier de découpe de 200m² sur le site de l'abattoir d'Auch. Ce projet a permis de :

- Consolider les exploitations agricoles locales
- Consolider le site de l'abattoir d'Auch
- Valoriser les produits locaux et de qualité et développement des circuits courts
- Renforcer la réponse à la demande et aux besoins de mieux consommer local tant pour les professionnels que pour les particuliers

Le projet de 1 140 391 € HT a bénéficié d'une aide au titre de l'immobilier d'entreprise de 100000 €. Cette aide a permis de déclencher une aide directe de la Région Occitanie de plus de 350000 €.

L'année 2022 a été marquée par plusieurs événements agricoles portés par les partenaires et soutenus par l'agglomération, parmi lesquels :

- Le festival de la gastronomie Auch le goût en août
- La foire aux vins à Jegun en août
- L'organisation de Gascogn'agri à Sainte Christie en septembre

- **Besoin foncier économique du territoire dans la perspective du *zéro artificialisation nette des sols***

L'agglomération a engagé des études concernant les besoins d'aménagement de foncier à vocation économique à l'échelle du territoire de l'Agglomération. Le résultat de ces études a été publié au sein d'une notice d'information au public.

Ce document contient :

- Présentation des besoins fonciers à vocation économique à l'échelle intercommunale, au regard de la trajectoire « ZAN » et du SCoT Cœur de Gascogne ;
Analyse comparative des options de localisation étudiées pour le développement de nouveaux espaces à vocation économique et des solutions alternatives non retenues ;
- Présentation du dimensionnement du périmètre d'opération ;
- Présentation des enjeux environnementaux et d'aménagement identifiés sur le site de Naréoux.

► Soutien aux actions de transition écologique menées par les artisans

En partenariat avec la chambre des métiers de l'artisanat, l'agglomération du Grand Auch Cœur de Gascogne a accompagné 20 artisans du territoire dans la réalisation d'éco-défis. Les objectifs de cette action était d'encourager les artisans du territoire à s'inscrire dans une démarche environnementale vertueuse et de promouvoir les entreprises locales pro-actives dans un contexte de relance économique.

Cette opération s'est inscrite dans la politique globale de GACG en faveur de l'environnement (Plan Climat Air-Énergie Territorial).

Les artisans ont réalisé 3 défis dans les thématiques suivantes : déchets, éco-produits, eau, énergie, transports, biodiversité, sensibilisation à l'environnement, impact sociétal.

Activités de l'office de tourisme

L'activité touristique de l'année 2022 est enfin presque exempt des complications connues depuis 2020 et le début de la crise sanitaire.

A l'échelle régionale (région Occitanie), le bilan de l'activité dépasse les résultats de l'année 2019 (année de référence). Au niveau du département du Gers, le retard n'est pas totalement comblé. Néanmoins, le niveau d'activité peut être jugé comme normal. On note un retour des clientèles étrangères et de très bons résultats dans un certain nombre d'établissement : restaurants haut de gamme, hôtels, campings, mais aussi au Musée des Amériques - Auch ou à la base de loisirs du lac de Castéra-Verduzan. La produit de la taxe de séjour est nettement en progression.

La fréquentation des bureaux de l'office de tourisme progresse de plus de 30%, celle du site internet de 27%, le chiffre d'affaire de la boutique de 44%, la fréquentation de l'aire de camping-cars de 12% et les entrées au Trésor de la Cathédrale de 7%.

Cependant, les très fortes chaleurs n'ont pas trop favorisé la fréquentation du centre-ville d'Auch et par exemple, on peut noter la baisse de 9% des passages sur l'escalier monumental.

L'activité d'organisation de séjour et d'accueil de groupe progresse fortement +70% et l'année 2023 semble indiquer un retour au niveau d'activité d'avant COVID.

En 2022, l'office de tourisme a poursuivit ses actions de densification de l'offre touristique en proposant :

- Le service de location de vélo à assistance électrique à Castéra-Verduzan (+56%)
- L'escape-game d'Artagnan à Montaut-les-Créneaux
- et en proposant un nouvel escape-game dans le village de Castelnaud-Barbarens sur le thème de la culture Occitane en juillet et août.
- L'offre de visite du Trésor de la Cathédrale a été complété par la création d'un audioguide

Par ailleurs, l'office de tourisme a poursuit les missions suivantes :

- Accompagnement et conseil auprès des acteurs du tourisme local pour favoriser la visibilité, la commercialisation et d'améliorer le positionnement marketing des offres
- Promotion de la destination par la mise en œuvre de campagnes publicitaires de promotion et l'accueil de journalistes et de bloggeurs (influenceurs) et notamment :
 - o Un reportage au 20h de France 2 le 4 juin « Le poulet rôti »
 - o Des accueils de tournage à l'occasion du passage du Tour de France
 - o Un reportage au JT de France 3 Occitanie sur la cathédrale d'Auch le 18 août
 - o La participation à une émission gastronomique sur les antennes nationales de France Bleu
 - o L'organisation du reportage sur la cathédrale d'Auch pour l'émission Météo à la Carte sur France 3 le 23 décembre
 - o Un partenariat tout au long de l'année avec le site www.toulooscope.fr

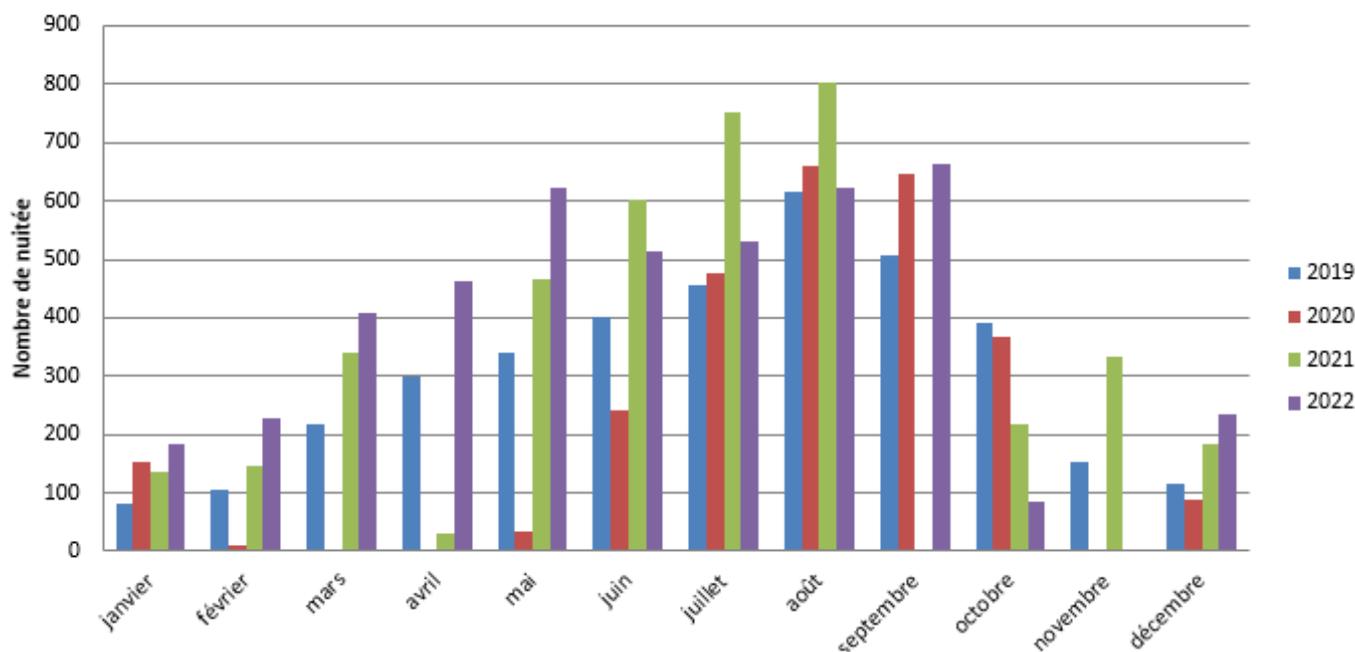
La fin de l'année 2022 a été aussi consacrée au renouvellement de la stratégie de développement touristique de l'agglomération.

Aire de camping-cars de l'Île Saint-Martin

L'activité de l'aire de camping-car n'a pas été pénalisée par les fermetures administratives imposées par le COVID (avril 2021). La fréquentation estivale a été moins importante qu'en 2021, mais c'est la meilleure année depuis l'ouverture de l'aire en 2016. Ce sont 4 556 stationnements qui ont été enregistrés.

L'aire a une fréquentation régulière tout au long de l'année et la consommation des visiteurs (environ 10 000 par an) a un impact sur le commerce et la fréquentation des sites culturels.

Fréquentation mensuelle



Pays d'art et d'histoire

L'activité du Pays d'art et d'histoire du Grand Auch permet d'assurer la programmation des visites accessibles au grand public.

Le service a enfin pu reprendre les activités auprès du jeune public scolaire, périscolaire, et extrascolaire, très contraint pendant la crise sanitaire. Un travail important a été réalisé pour développer une offre d'atelier du patrimoine, à partir de l'exposition sur les écoles élaborée en 2020 et permettant l'organisation d'atelier du patrimoine dans l'ensemble des écoles des communes de l'Agglomération.

L'offre de visite a permis d'accueillir de nombreux visiteurs tout au long de l'année, avec notamment de nouvelles propositions sur le week-end de l'automne et de l'hiver qui ont eu du succès.

Des conférences ont été enfin repropoées ainsi que trois Cluedo® géants en été.



Le service a proposé un très riche programme à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, avec un nouveau jeu original autour du patrimoine.

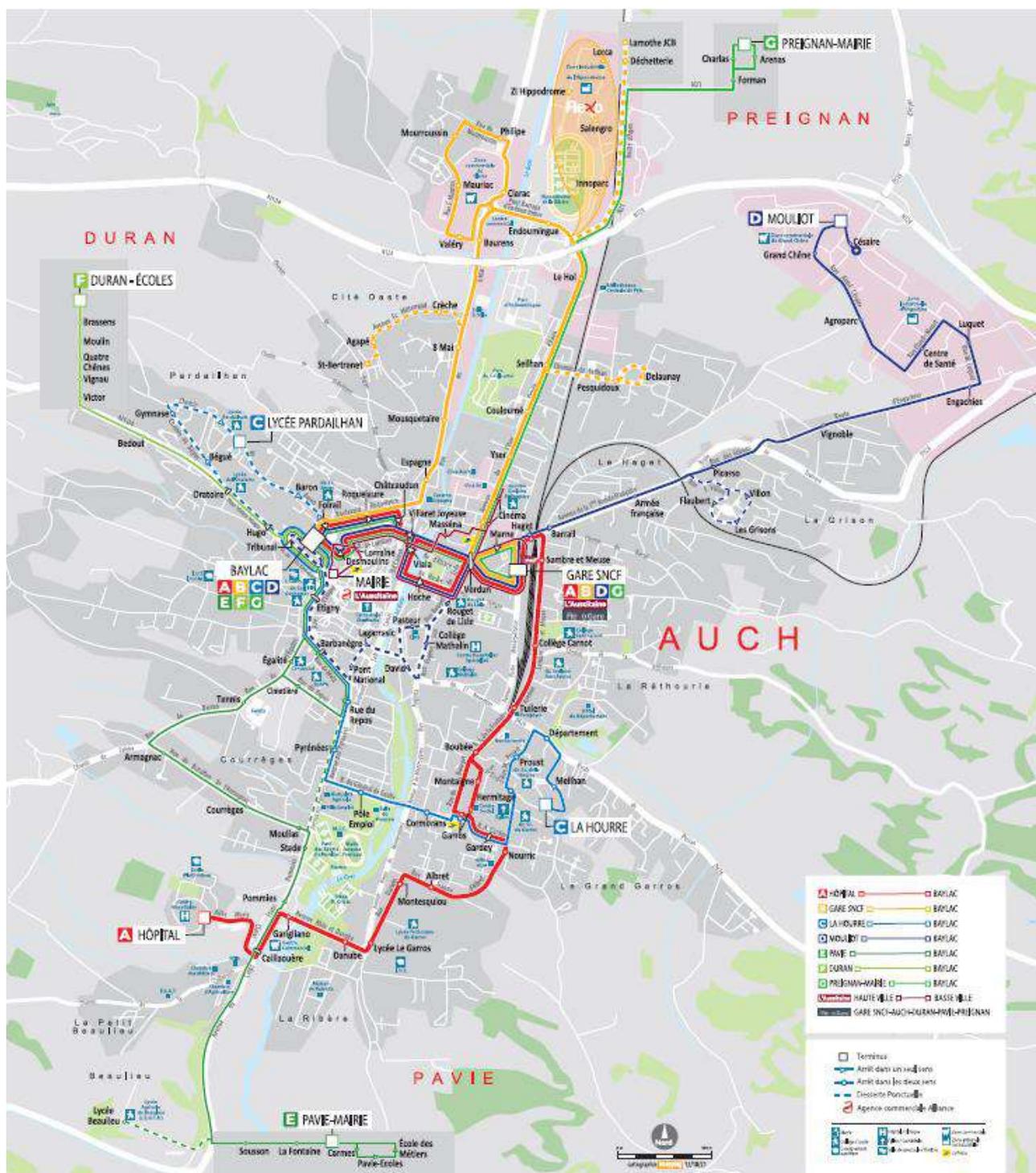


L'année est aussi marquée par la publication d'un Parcours (livret) sur la bastide de Pavie, synthétisant les connaissances acquises dans le cadre de l'inventaire du patrimoine réalisé en 2015.

TRANSPORTS URBAINS

Réseau des transports urbains

Le contrat Délégation de Service Public (DSP) a été renouvelé au 1^{er} janvier 2022, pour une période de 8 ans, avec la société Kéolis Grand Auch. Au 2 janvier 2022, le réseau Alliance se présente de la manière suivante :



L'analyse du fonctionnement et les observations d'utilisateurs ont amené la communauté d'Agglomération à faire certaines modifications afin :

- D'améliorer les correspondances avec le TER (Ligne A),
- Mettre en cohérence certaines dessertes avec l'évolution de l'activité économique (Ligne B, C et G),
- Ajuster certains horaires pour une meilleure cohérence avec le temps scolaire (Ligne D).

Ces modifications ont été réalisées avec un ajustement de l'offre kilométrique.

Détail des voyages du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

	Nbrs Voyages	Nbrs Kms	% Voyages	% Kms	V/K
Ligne A	188 176	112 124	40%	23%	1,68
Ligne B	85 741	96 293	18%	20%	0,89
Ligne C	40 200	49 479	8%	10%	0,81
Ligne D	41 066	90 130	9%	19%	0,46
Ligne E	9 382	18 135	2%	4%	0,52
Ligne F	1 245	7 050	0,26%	1%	0,18
Ligne G	1 309	22 998	0,28%	5%	0,06
AUSCITAINE	104 197	48 429	22%	10%	2,15
FLEXO	13	125	0,003%	0%	0,10
TAD Zonal et Lignes	3 696	36 361	0,78%	8%	0,10
PMR	159	1 315	0,03%	0%	0,12
SP DIMANCHE	451	1 494	0,09%	0%	0,30
TOTAL RESEAU	475634	483933	100%	100%	0,98

Ce qui représente un V/K* = 0.98

(*) L'indicateur V/K permet de mesurer le nombre de voyages par kilomètres. La nouvelle offre vient améliorer le V/K avec une augmentation à 0.98. L'offre kilométrique plus ajustée et le bon résultat de fréquentation du réseau contribuent à cette augmentation.

Le bilan 2022 fait ressortir les données chiffrées de base suivantes :

	2020	2021	2022
Km parcourus	472 828	546 735	483 933
Voyages	429 928	505 254	475 634
V/K	0.91	0.92	0.98

ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Les deux OPAH (classique sur l'ensemble du territoire intercommunale dite OPAHi et de Renouveau urbain sur le centre-ville d'Auch dite OPAH RU) connaissent un intérêt et un succès qui se manifeste par un rythme soutenu des projets déposés, répartis sur 25 des 34 communes de l'EPCI.

Depuis le début de l'opération en 2019, l'OPAHi et l'OPAH RU ont permis l'accompagnement de nombreux et divers projets d'investissement visant à adapter le logement au changement climatique et améliorer la performance énergétique (travaux d'économie énergétique), au vieillissement de la population (adaptation à l'autonomie) et lutter contre la vacance immobilière (travaux lourds de réhabilitation pour les propriétaires bailleurs, accession à la propriété).

Chiffres clés OPAHi + OPAH RU, sur les trois 1ères années de programmation :

- Propriétaires occupants : 343 projets de propriétaires occupants soutenus, représentant un taux de réalisation de 102% par rapport aux objectifs des conventions sur les 3 premières années et un montant d'investissement de travaux de 6,26 millions d'euros HT.
En 2022, ces opérations ont permis d'engager la rénovation de 99 logements de propriétaires occupants, pour un montant de travaux de 1,93 millions d'euros HT. Ces logements ont bénéficié du soutien financier des partenaires, à hauteur de 57% des investissements réalisés, dont près 196 000 € de subventions communales.
- Propriétaires bailleurs : 73 logements privés conventionnés ou intermédiaires, remis sur le marché locatif, représentant un taux de réalisation de 115 % par rapport aux objectifs sur les 3 premières années et un montant d'investissement de travaux de 3,65 millions d'euros.
En 2022, 28 logements locatifs conventionnés dans le parc privé ont été réhabilités, à hauteur de 1,77 millions d'euros HT de travaux. Ils ont ainsi pu bénéficier d'un taux de cofinancement des partenaires à hauteur 52%, dont près de 106 000 € d'aides des communes.

La communauté d'Agglomération participe à la mise en œuvre de ces deux opérations en faveur de l'amélioration de l'habitat en finançant le suivi-animation, assuré par la Maison du Logement et de l'Habitat, qui accueille, conseille et accompagne techniquement les porteurs de projets, dans toutes les phases des opérations projetées et dans leurs demandes de financements.

Programme Local de l'Habitat (PLH)

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) sur le périmètre des 34 communes de Grand Auch Cœur de Gascogne est en cours d'élaboration.

Le cabinet Urbalterre a été missionné pour accompagner l'agglomération dans son projet de PLH jusqu'à l'approbation de celui-ci prévu à la fin de l'année 2024 ou début 2025.

Conférence Intercommunale du Logement (CIL)

Les travaux de la Conférence Intercommunale du Logement portent sur l'élaboration du Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information des Demandeurs (PPGDID).

POLITIQUE DE LA VILLE ET COHESION URBAINE

L'année 2022 est marquée par la fin prévisionnelle du Contrat de ville (2015 - 2022), aussi à la demande de l'Etat, une obligation de produire une évaluation qualitative a dû être menée. Tout en prenant en compte la mise en œuvre des diverses politiques publiques du Contrat, la communauté d'Agglomération, l'Etat et ses partenaires se sont attachés à produire une évaluation significative avec des préconisations à suivre pour la continuité de ce dossier.

L'année 2022 continue la phase opérationnelle de la convention NPNRU. La nouveauté repose sur l'annonce du ministre délégué à la Ville et au logement, Olivier Klein, qui a lancé les programmes « quartiers résilients ». Ainsi, l'ANRU souhaite que le projet NPNRU s'engage dans les transitions environnementales et énergétiques. Le projet NPNRU du Grand Garros a déjà intégré ces éléments dès sa genèse.

Le prolongement et l'engagement du volet NPNRU

La convention ANRU signée en 2019 entre l'EPCI et ses partenaires est en phase opérationnelle depuis l'année 2021. L'année 2022 a été consacrée à l'avancement des opérations en cours. Pour rappel, chacune des opérations fait l'objet d'un marché subséquent suite à l'accord cadre de 2021.

Des ateliers urbains sont réalisés avec les maîtres d'ouvrage, les maîtres d'œuvre, la DDT et la communauté d'Agglomération en qualité de porteur de projet afin de veiller au respect des prérogatives de la convention. En 2022, les réalisations sont les suivantes :

Opérations portées par l'OPH du Gers :

Concernant les opérations de l'OPH32 et la reconstitution de l'offre suite aux déconstructions, nous devons relever 3 opérations d'acquisition de maison individuelle pour une transformation en logement locatifs sociaux et le démarrage d'une opération plus conséquente de 24 logements en cours de production sur la commune de Pavie. La commune de Duran quant à elle se dote de 2 LLS en bande qui seront livrés en 2023. Dans ce domaine toujours, relevons que le recours contentieux pour le permis de construire à « Plaisance » (quartier d'Auch) est à l'instruction...perturbant profondément le démarrage de cette opération de 43 LLS.

Concernant la résidentialisation et la requalification des 742 logements sociaux du Grand Garros, le groupement Eiffage/Airoldi/Damon maître d'œuvre travaille sur la réhabilitation et la résidentialisation. Des réunions ont été organisées pour fixer les plans et conditions d'actions. Les travaux des secteurs A, E, OPQ ont été réalisés. Les secteurs C, J, K, L, M, Z, S, U, X, Nourric du Garros et J, L, O de la Hourre sont en cours de réalisation. Ils représentent 127 logements sociaux traités au titre de l'année 2022.

Concernant les démolitions des immeubles, l'immeuble R partiel a été déconstruit. La partie restante sera réhabilitée en 2023. Les études concernant la démolition des tours E, T, I partielle et Athos ont débuté sur le deuxième semestre 2022.

Pour ce faire, le service politique de la ville et le service éducation enfance et jeunesse ont rencontré l'éducation nationale afin de prendre en compte l'impact de ces déconstructions sur l'école Jean Rostand. Ainsi, le portail d'accès a été déplacé du nord au sud en accord avec l'ensemble des partenaires.

Sous le pilotage de la communauté d'Agglomération, diverses opérations se sont concrétisées en 2022.

S'agissant des compétences de la ville :

- La mise en sécurité et accessibilité de l'école Marie Sklodowska Curie ;
- La finalisation des études portant sur les opérations d'aménagement d'ensemble de la nouvelle centralité (secteur A). A cet effet, un sondage a été réalisé auprès des habitants afin de les faire choisir les modules de l'aire de jeux. Cette participation a eu un retour positif auprès des habitants, avec 143 bulletins et réponses déposés.
- La finalisation des études pour les travaux sur l'école Coulonges. Afin de limiter les nuisances, les travaux se réalisent au maximum pendant les périodes de vacances scolaires. La phase 1 (désamiantage) a débuté pendant les vacances scolaires d'automne 2022. L'opération devrait s'achever en été 2024.
- Les études des travaux d'aménagement d'ensemble de la rue Montaigne (secteur B) avec le recrutement du bureau d'étude SETI dans le cadre de l'accord-cadre pour un marché de maîtrise d'œuvre.

Et pour le compte de la communauté d'Agglomération :

L'Agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne est maître d'ouvrage sur des opérations d'équipement. En 2022 ses réalisations sont les suivantes :

- Les travaux de la crèche ont débuté en décembre 2022 et devraient d'achever en décembre 2023,
- Les études de la ludothèque et du pôle de formation ont été finalisées. Les travaux débiteront au 1^{er} trimestre 2023. Par ailleurs, le pôle de formation a été désigné comme le local formation bénéficiaire du dispositif « Ecole Régionale du Numérique » jusqu'en 2026 (convention avec la Région de 2023-2026),
- Les études sont en cours sur le centre social et culturel de la CAF.

Opération portée par l'Agence Nationale de Cohésion du Territoire (ANCT) :

L'ANCT a déposé le permis de construire pour le centre-commercial et le centre de santé qui a été délivré favorablement. Les études ont été finalisées sur l'année.

Cette opération a fait l'objet d'un avenant à la convention NPNRU, où l'ANCT est désormais cosignataire.

La gouvernance

Après la période sanitaire et les adaptations nécessaires, l'Agglomération en qualité de chef de file du Contrat à tenue les diverses instances de sa gouvernance. Ainsi en février 2022, le comité stratégique du Contrat de ville s'est tenu en présence de tous les signataires et partenaires. Ce dernier comité stratégique est venu préciser la méthodologie de l'évaluation et le calendrier de production. Notons sur le sujet qu'un comité stratégique restreint s'est déroulé en juin 2022 venant acter le dossier de l'évaluation et valider les préconisations à retenir pour les échéances à venir.

En 2022, 8 comités techniques et des ateliers techniques ont été organisés dans le cadre du pilotage du NPNRU. Un comité de pilotage a eu lieu en juin 2022 portant sur l'examen de la reconstitution de l'offre, la revoyure du taux de LLS à produire suite à déconstruction et le devenir d'un bâtiment emblématique du quartier (Ex FJT).

Une 3^{ème} revue de projet en présence de la déléguée Nationale de l'ANRU s'est tenue en présentielle à la Préfecture en décembre 2022. Elle a permis de relever des points d'amélioration à apporter au programme et apporter des précisions quant à la mise en place de la dimension « quartier résilient ».

Le Plan Quartier Eté 2022

A l'initiative de l'Etat en 2020, le dispositif Plan Quartier Eté 2022 (PQE 2022) a été reconduit pour répondre spécifiquement au public résidant dans les quartiers inscrits en géographie prioritaire. Il s'agit de proposer des actions sportives, culturelles ou éducatives pour l'ensemble des habitants durant la période estivale afin d'initier ou sensibiliser les publics qui en raison de faibles revenus ne peuvent accéder à ce type d'activité. Ainsi après le succès des éditions 2020 et 2021, l'année 2022 a vu la reconduction mais avec un succès moindre auprès des habitants. Cela s'explique en grande partie par l'absence des résidents du QPV qui face à la libération des mesures sanitaires et la facilité retrouvée pour voyager à l'échelle mondiale ont pu bénéficier de conditions plus favorables pour partir au sein de leur famille d'origine. Toutefois, le dispositif a permis la mobilisation de 15 associations locales et de 3 bailleurs sociaux au côtés de Grand Auch Cœur de Gascogne. Durant toute la période estivale, ce sont 1646 personnes (principalement des jeunes de 4 à 20 ans) qui ont pu bénéficier du PQE 2022. Notons que les publics féminins représentent tout de même plus de 53 % de participants. Ainsi, les efforts conjugués de l'Etat et des services de Grand auch ont permis de capitaliser les actions antérieures et permettent aussi de bénéficier de crédits supplémentaires à hauteur de 50 000 € pour cette édition 2022.

L'offre culturelle

L'année 2022 a été marquée par la clôture de la résidence d'artistes engagés initialement en 2021. Cette 5^{ème} résidence s'inscrit dans la démarche de développement culturel au sein d'un quartier inscrit en QPV. Il s'agit avant tout de faciliter l'accès à la culture pour les habitants de ce quartier et par ailleurs, de démontrer aux extérieurs que le développement culturel peut s'opérer en tout lieu et diversité du territoire. Relevons aussi l'appropriation par les acteurs de terrains (Education Nationale - Centre social et Culturel CAF du Garros - les pompiers d'auch - les habitants - l'AGAPEI du gers et son établissement présent en proximité du QPV et les acteurs de proximité (habitants - associations etc.)). C'est ainsi qu'en amont du spectacle, durant 2 semaines la compagnie a posé ses instruments et ces outils pour initier, accompagner et mobiliser les 100 acteurs nécessaires à la bonne réalisation du spectacle.

Pour l'évènement, la compagnie BASINGA s'est attachée symboliquement à relier par un fil d'acier 2 tours emblématiques du QPV (Tour E et tour Athos) qui en 2023 seront soumises à destruction pour rentrer dans le standard de « beauté » du Programme de Renouvellement Urbain. Il s'agissait pour l'artiste et sa compagnie de proposer durant 50 mn une série de figure à 40m au-dessus du sol et procéder à un passage aérien d'une tour à une autre. Préalablement un grand rassemblement avant déambulation jusqu'aux tours s'est opéré dans le parc de la « Boubée » regroupant entre 3800 et 4200 spectateurs stupéfaits de la performance artistique et physique de l'artiste. Ce spectacle, évènement de clôture de la résidence d'artiste a permis de conserver la notion de capitalisation des opérateurs culturels anciens tels que CINE 32 ou encore Imaj'...

COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS DES MENAGES

La communauté d'Agglomération exerce, suite à la délibération du 5 juin 2013, la compétence collecte et traitement des déchets des ménages.

Dans la continuité de l'organisation préexistante, l'Agglomération :

- Adhère à plusieurs syndicats pour la collecte sur les autres communes,
- Assure en régie la collecte des déchets sur la commune d'Auch,
- Adhère au Syndicat Mixte Départemental Trigone pour le traitement sur la commune d'Auch.

Participations versées aux Syndicats Intercommunaux de Collecte et de Traitement des Ordures (SICTOM)

La communauté d'Agglomération est membre de quatre Syndicats Intercommunaux de Collecte et de Traitement des Ordures (SICTOM). Ils assurent la collecte dans toutes les communes, à l'exception d'Auch, et sont eux-mêmes adhérents à Trigone pour le traitement.

L'Agglomération perçoit la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) des communes et verse en conséquence une participation annuelle aux différents syndicats.

SICTOM	Zone de collecte	TEOM perçue par l'agglomération en 2022	Participation versée aux SICTOM en 2022
Centre	Antras, Auterrive, Biran, Castillon-Massas, Castin, Duran, Jégun, Lahitte, Lavardens, Leboulon, Mérens, Mirepoix, Montaut-les-Créneaux, Montégut, Ordan-Larroque, Pavie, Pessan, Peyrusse-Massas, Preignan, Roquefort, Roquelaure, Sainte-Christie, Saint-Lary, Saint-Jean Poutge, Tourrenquets	1 311 205 €	1 307 907 €
Est	Augnax, Crastes, Nougroulet	81 383 €	83 976 €
Sud-Est	Catelnau-Barbarens	60 017 €	58 968 €
Condom	Ayguetinte, Bonas, Castéra Verduzan	133 242 €	133 055 €

Activité du service collecte et prévention des déchets

Le service ordures ménagères de la collectivité est chargé de la collecte des déchets sur la ville d'Auch. Cela représente 22 173 usagers¹.

L'année 2022 est marquée par :

- Le début des travaux d'équipement du quartier du Garros en conteneurs enterrés,
- La mise en sécurité des quais de la déchetterie d'Auch Lamothe,
- La mise en service du réemploi sur la déchetterie d'Auch Lamothe.

¹ INSEE 2018

Tonnage de déchets collectés

Le tonnage total de déchets collectés a diminué en 2022 :

	Ordures ménagères	Ratio OM Kg/hab/an	Tri sélectif (emb, J/Mag)	Verre	TOTAL (tonnes)	Evolution	% recyclé
2004	10 244	469	-	411	10 655		3,90 %
2005	9 704 (+ 39*)	446	310	427	10 480	-1,60 %	7,00 %
2006	8 346 (+ 168*)	390	1 136	527	10 143	-3,20 %	16,40 %
2007	8 106 (+ 201*)	380	1 159	495	9 956	-1,80 %	16,60 %
2008	7 997 (+202*)	375	1 151	533	9 883	-0,70 %	17,00 %
2009	7 639 (+214*)	364	1 094	543	9 490	-3,90 %	17,30 %
2010	7 561 (+180*)	355	1 118	590	9 449	-0,40 %	18,08 %
2011	7 451 (+167*)	350	1 157	557	9 332	-1,20 %	18,40 %
2012	7 287 (+164*)	342	1 242	587	9 280	-0,56 %	19,70 %
2013	7 229 (+207*)	345	1 229	607	9 272	-0,09 %	19,80 %
2014	7 075 (+312*)	338	1 147	596	9 130	-1,50 %	19,10 %
2015	7 155 (+276*)	338	1 166	583	9 180	0,54 %	19,00 %
2016	6 676 (+218*)	314	1 230	620	8 744	-4,75 %	21,16 %
2017	6 600 (+193*)	312	1 246	605	8 644	-1,10 %	21,41 %
2018	6 622 (+267*)	314	1 165	621	8 675	0,35 %	20,58 %
2019	6 342 (+263*)	306	1 199	631	8 435	-2,70 %	21,70 %
2020	6 177 (+332*)	297	1 055	709	8 273	-1,99 %	21,30 %
2021	6 265 (+ 435*)	282	1 051	710	8 461	+ 2,27%	20,8 %
2022	5 929 (+404*)	267	1 019	648	8 000	-5,4 %	20,83 %

*refus de tri

Coûts de la collecte et du traitement en 2022

Coûts de collecte et de traitement pour 7 352² tonnes de déchets et 631 tonnes de verre :

	Coût net par tonne	Coût net par usager desservi	Coût 2022 TTC
Collecte	244,91 €	88,36 €	1 959 334 € +9,49% par rapport à 2021
Traitement	140,94 €	50,85 €	1 051 929 € +7,18% par rapport à 2021
Coût total de gestion (Collecte + traitement)	385,85 €	139,21 €	3 086 859 € +8,6% par rapport à 2021

Recettes en 2022

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : 2 928 937 €
Redevance Spéciale : 259 695 €

Participation versée au Syndicat Mixte départemental Trigone

Trigone est chargé du traitement des déchets, c'est-à-dire de toute opération/préparation d'opération de valorisation ou d'élimination.

En 2022, la participation versée au syndicat Mixte départemental Trigone s'élève à 1 153 068 € pour la zone de collecte d'Auch, soit une augmentation de 7,1 % par rapport à 2021

² 7 352 tonnes : 5 929 tonnes d'ordures ménagères et 404 tonnes de refus de tri, enfouies en CET ; 1 019 tonnes de déchets recyclables issus de la collecte sélective et triés, hors encombrants.

* il s'agit des refus issus du tri sélectif que l'on peut assimiler à des ordures ménagères puisque ces déchets ne sont pas recyclables.

Eau potable

1/ SPEPAA – Syndicat de production d'eau potable Auch Aubiet

Création du SPEPAA

Le SPEPAA possède l'intégralité de la compétence « Production d'eau potable ». Compétence qui comprend la production d'eau potable par captage ou par pompage, la protection du point de prélèvement, le traitement, l'adduction et la fourniture d'eau potable jusqu'aux points de livraison de l'eau produite, y compris ces points de livraison et les compteurs de livraison. Elle comprend aussi l'étude, la gestion, l'exploitation et l'investissement sur l'ensemble des nouvelles installations.

Projet SPEPAA

Le SPEPAA a choisi un conducteur d'opération pour mener son projet de construction de station de traitement d'eau potable et d'ouvrage de distribution d'eau potable. La phase 1 de l'opération, diagnostic et études préliminaires a débuté.

2/ AVENANT N°1 au contrat de concession du service d'eau potable sur la commune d'Auch

L'avenant N°1 a pour objet principal d'acter ces évolutions contractuelles survenues au titre de l'exploitation du service de production de l'eau qui ont impacté les conditions d'exploitation. En effet, le traitement des pesticides et métabolites de pesticides pertinents détectés dans l'eau brute du Gers nécessite la mise en œuvre de quantités de charbon actif plus importantes que celles qui avaient été définies dans le contrat initial.

Modifications des conditions d'exploitation

Afin de pouvoir mieux appréhender la quantité de pesticides présents dans l'eau et d'acquérir plus d'informations sur les processus qui peuvent conduire à leur présence dans l'eau brute, la Collectivité charge le Délégué de réaliser un programme renforcé d'analyses de l'Esamétolachlore sur l'eau brute et l'eau traitée, sur un rythme mensuel.

Ce programme d'autosurveillance sera adapté chaque année par la Collectivité en fonction de l'évolution du programme officiel de l'ARS, dans le cadre des réunions de suivi mises en place par le présent avenant.

Modifications contractuelles

1/ La suppression d'un indice entrant dans la formule de révision de prix figurant à l'article 67.2 du contrat conduit à leur remplacement. En remplacement de l'indice Electricité 35111403 :

- Cet indice est remplacé par l'indice électricité 010534766 - L'indice Électricité vendue aux entreprises ayant souscrit un contrat pour une capacité > 36kVA,
- L'indice [35111403] est désormais publié en base 2015 sous le nouveau code [010534766] dans le Moniteur 5966 du 9 mars 2018 avec un coefficient de raccordement de 1.13.

2/Afin de tenir compte des adaptations déjà réalisées au cours de l'année 2021 par le Délégué, et d'anticiper la présence éventuelle d'autres métabolites pertinents selon l'avis de l'Anses du 27 août 2020, le délégué adressera une facture de participation exceptionnelle de :

- 27 255 €HT au titre du surcoût de traitement CAP pour l'exercice 2021, ce montant est déterminé selon le calcul détaillé en annexe 2.
- 1 800 €HT pour la réalisation d'une campagne de 6 prélèvements entrée/sortie à réaliser sur les métabolites pertinents.

3/Afin de pouvoir adapter avec souplesse les conditions d'exploitation aux besoins opérationnels, pour garantir la qualité de l'eau et limiter les impacts budgétaires, la Collectivité et le Déléguataire conviennent de mettre en place un fonds destiné à assurer le financement de ces évolutions du contrat, sous le contrôle de la Collectivité.

Ce fonds assure le financement de :

- la consommation de CAP qui excède le taux de 8 g/m³ déjà financé dans l'économie du contrat ;
- le renouvellement des CAG;
- la part du coût des analyses.

Il est alimenté comme suit :

- chaque année par un montant prélevé sur les recettes du Déléguataire à hauteur de 0,081 € HT par m³ d'eau vendu aux abonnés (hors ventes d'eau en gros), exprimé en valeur de base du contrat; à titre d'information cela correspond à une dotation estimative de 120 809 € HT par an (en valeur 2021) ; la première dotation au fonds est calculée au prorata de la date de prise d'effet de l'avenant 1 ;
- Les aides éventuelles de l'Agence de l'eau relatives au programme d'analyses

L'augmentation du prix de l'eau

Les charges supplémentaires pour le délégataire se portent sur :

- Renouvellement CAG (tous les 18 mois)	:	68 653 €HT/an
- Analyses pour suivi pesticides	:	3 660 €HT/an
- Traitement du Métolachlore CAP	:	48 496 €HT/an

Par conséquent, le prix de l'eau sur la part variable Véolia reporté sur la facture a été augmenté de 0,081€HT/m³ avec un prix 0,4122 €HT/m³.

3/ AVENANT N°2 au contrat de concession du service d'eau potable de la commune d'Auch

Depuis le début du contrat, l'évolution de l'exploitation et les nouvelles obligations réglementaires ont amené la collectivité et le concessionnaire à réajuster le contrat qui les lie.

L'avenant a pour objet :

- de prendre en compte des évolutions réglementaires (Principes de la république, repérage de l'amiante avant travaux) ;
- d'adapter la fréquence d'indexation des tarifs du délégataire au vu des circonstances imprévues sur l'évolution des prix.
- de prendre en compte des évolutions survenues dans l'exploitation du contrat,
- de préciser des modalités d'application suite à l'avenant 1 qui modifie la gestion relative aux charbons actifs.

4/ Diagnostics des réservoirs de Bel air, Lamothe, Escagnan et Beaulieu

Des diagnostics ont été réalisés sur les réservoirs suivants :

- Réservoir de Lamothe
- Réservoir d'Escagnan (2 cuves)
- Réservoir de Beaulieu (2 cuves)
- Château d'eau de Bel Air

Des travaux de réhabilitation des équipements hydrauliques, de génie civil et de sécurité des réservoirs sont à programmer sur les 3 prochaines années.

5/ Evolution du tarif de la redevance CACG (COTEAUX DE GASCOGNE)

Le système hydraulique Neste est un outil essentiel pour l'acheminement de l'eau sur la rivière Gers qui représente le point de pompage pour la production d'eau potable sur la commune d'Auch. A la demande de l'Etat en tant que propriétaire, concédé à la CACG, une étude a été menée dans l'objectif du maintien de l'accès à l'eau, un enjeu prioritaire. L'étude a conclu sur la nécessité de réalisation d'un certain nombre de travaux sur les ouvrages en place afin de garantir l'accès à l'eau à tous les usagers (canal, barrage, réseaux).

Ces travaux dont le montant s'élève à environ 69 M€ sont programmés sur les 10 prochaines années. Les utilisateurs de la ressource tels que les agriculteurs, les industries et les producteurs d'eau potable financeront une partie de ces travaux.

Par conséquent, la communauté d'Agglomération a augmenté la redevance pour le territoire d'Auch de 0,067€/m³ d'eau potable vendu.

6/ Travaux AEP sur réseaux- commune d'Auch

Type de travaux	Localisation	Montant travaux
Renouvellement canalisation	Fermat, Salvandy, Monluc	200 000 €
Renouvellement canalisation	D'Angerville et Dugommier	180 000 €
Renouvellement canalisation	Ch de Tougey	21 000 €
Renouvellement canalisation	Ch de Couget	15 000€
Renouvellement canalisation	Vh de barail	85 000 €
Renouvellement canalisation	Ch du bois d'Auch	50 000 €
Pose de débitmètres	Av des canaries, Sambre et meuse, lamothe, av des pyrénées, av de l'Yser, rue du 8 mai, rte d'Agen,	50 000 €
Hydrocurage de canalisation	Ch de marin et ch du bois d'Auch	51 679 €

Assainissement collectif

1/ Réhabilitation des ponts racleurs des clarificateurs STEP Auch

Des travaux de réhabilitation des parties immergées des ponts des deux clarificateurs ainsi que le renouvellement de canalisation de recirculation entre le bassin d'aération et le clarificateur sur une des deux filières ont démarrés.

L'objectif est de renouveler les parties endommagées des deux clarificateurs. Les principales parties sont :

- Le siphon
- Le raclage de fond
- Les tubes suceurs

2/ Travaux réalisés sur le territoire de la communauté d'Agglomération

COMMUNES	Désignation	Montant travaux
AUCH	Travaux de réhabilitation des ponts racleurs clarificateurs	00 000,00 €
AUCH	Réhabilitation de réseau EU	40 000,00 €
PUYCASQUIER	Réhabilitation canalisation+ travaux STEP	870,00 €
CASTIN	Études STEP et réseau	18 773,10 €
JEGUN	Pose de branchements et réhabilitation de réseau	10 000,00 €
PREIGNAN	Travaux de réseaux	122,00 €
ROQUELAURE	Pose clôture	12 600,00 €
MONTEGUT	Pose de branchement	126,00 €
ORDAN LARROQUE	Pose de branchement	660, 00 €
AUTERRIVE	Travaux de réseaux	700,00 €
CRASTES	Pose de branchement + nettoyage lagune	600,00 €
SAINT LARY	Travaux pose de relevage	980,00 €
SAINTE CHRISTIE	Travaux de réseaux	600,00 €

Tarif assainissement

Commune	nbre d'ab	Part variable HT au 01/01/2022	part fixe HT au 01/01/2022	Prix TTC au m3 pour 120 m3	Volume facturé en m3	Montant HT des recettes liées à la facturation au 31/12/2021
Auterive	161	0,90 €	45,00 €	1,68	14 305	17 888,59 €
Biran	34	1,07 €	47,27 €	1,89	1 714	3 479,75 €
Castelnau-barbarens	127	0,61 €	45,00 €	<u>1,36</u>	8 774	7 676,39 €
Castillon-massas	21	2,00 €	160,00 €	3,58	985	5 385,06 €
Castin	85	1,06 €	84,80 €	2,02	9 210	17 650,14 €
Crastes	25	0,75 €	55,00 €	<u>1,46</u>	1 902	2 225,67 €
Duran	182	1,30 €	65,00 €	2,09	15 582	33 320,13 €
Jegun	383	0,91 €	49,09 €	1,73	26 451	44 479,84 €
Lavardens	71	0,61 €	92,32 €	<u>1,63</u>	4 575	9 418,99 €

Montaut les créneaux	124	1,10 €	70,00 €	1,93	9 933	19 600,04 €
Montegut	78	0,93 €	38,00 €	<u>1,50</u>	6 020	8 627,27 €
Nougaroulet	62	0,95 €	90,00 €	1,95	4 109	9 685,78 €
Ordan Larroque	70	0,95 €	40,00 €	<u>1,69</u>	12 919	10 701,33 €
Pessan	133	0,70 €	42,00 €	<u>1,30</u>	9 586	12 338,27 €
Preignan	452	1,20 €	96,00 €	2,25	40 699	97 905,68 €
Puycasquier	161	1,00 €	54,00 €	<u>1,70</u>	10 410	20 540,99 €
Roquefort	76	0,90 €	42,00 €	<u>1,50</u>	6 770	2 564,19 €
Roquelaure	51	0,87 €	45,00 €	<u>1,50</u>	3 709	4 992,71 €
Sainte Christie	149	0,87 €	45,00 €	<u>1,50</u>	15 794	19 502,00 €
Saint jean Poutge	109	1,32 €	100,00 €	2,64	7 950	23 549,37 €
Saint Lary	32	0,95 €	76,00 €	1,83	2 120	4 705,01 €
TOTAL	1927				199 212	376 237,20 €
Prix moyen		1,00 €	65,78 €	1,84 €		

Gestion des eaux pluviales urbaines

Travaux réalisés sur le territoire de la communauté d'Agglomération :

COMMUNES	Désignation	Montant travaux 2022
AUCH	Réhabilitation de réseau	370 000,00 €
PUYCASQUIER	Pose de réseaux	16 151,64 €
AUTERRIVE	Réhabilitation de réseau	3 390,00 €

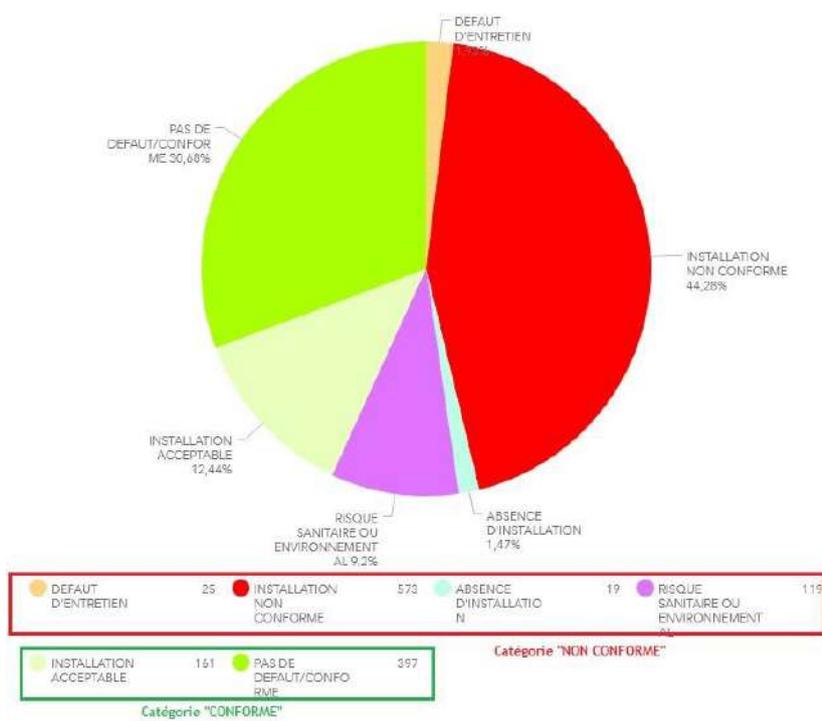
Assainissement non collectif

Synthèse des diagnostics des installations d'assainissement non collectif :

	Nombre d'installations	Installations ne présentant pas de défauts / conformes	Installations non conformes
		Installations « acceptables »	
SECTEUR A	182	43 23,5%	139 76,5%
SECTEUR B	157	57 36,5%	100 63,5%
SECTEUR C	62	20 32%	42 68%
SECTEUR D	377	163 43%	214 57%
SECTEUR E	159	87 55%	72 45%
SECTEUR F	117	69 59%	48 41%
SECTEUR G	151	91 61%	60 39%
SECTEUR H	89	28 31%	61 69%
TOTAL	1294	558 43%	736 57%

On peut constater que près de 43% des installations sont qualifiées de conformes à acceptables, soit 558 installations. En revanche, 57% des installations contrôlées sont non conformes, ce qui représente 736 installations. Il ne reste plus d'installations à diagnostiquer.

Répartition des dossiers par type de conclusion



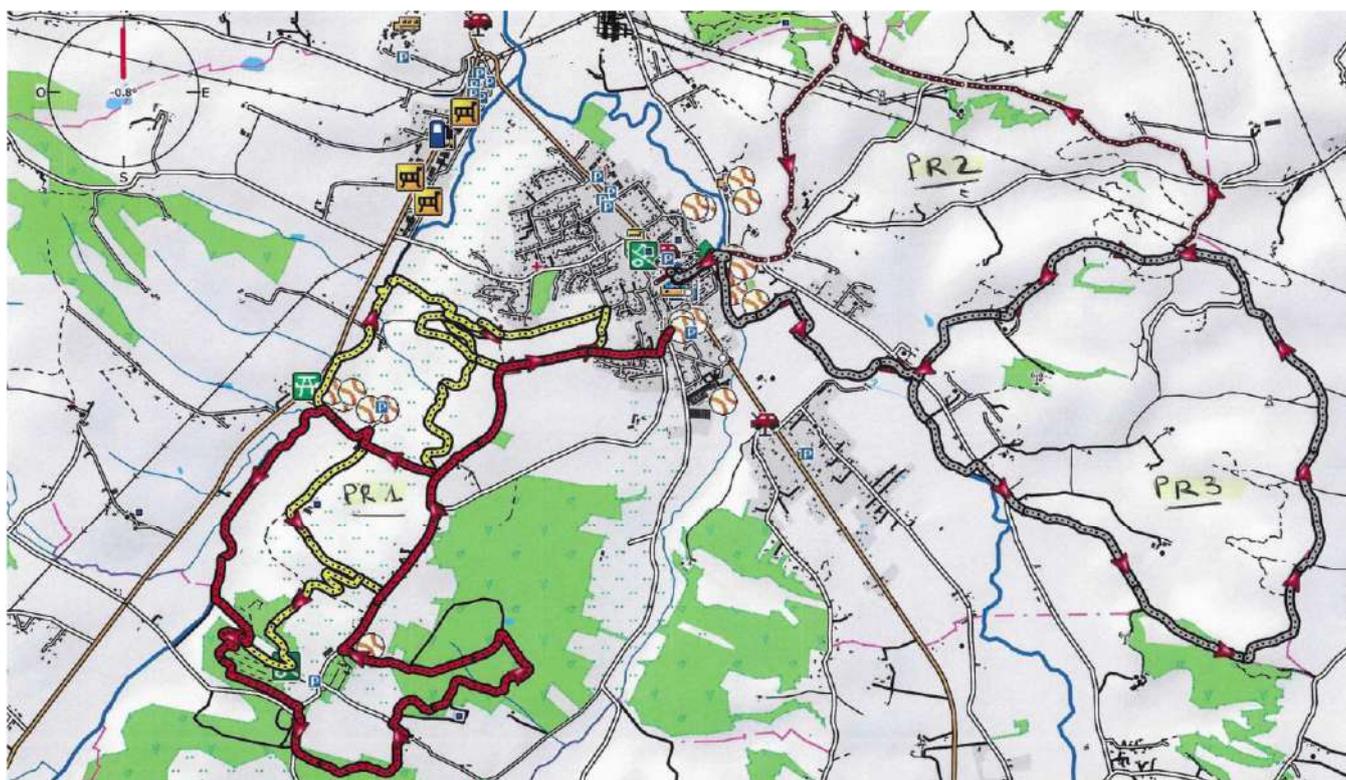
Sentiers de randonnée

Après vérification des sentiers de randonnées labellisés et l'avis favorable du comité départemental des chemins de promenades et de randonnée, un nouveau sentier appelé « PR3 » sur la commune de Pavie a été reconnu et les longueurs des PR1 et PR2 ont été actualisées.

Un avenant à la convention d'entretien des chemins de randonnée a donc été rédigé.

Commune de Pavie :

- Nouveau sentier « PR3 » d'une longueur de 5 900 mètres ;
- Actualisation des PR1 et PR2 (de 20 563m à 20 500m) et de la participation de l'agglomération à l'entretien (de 1 850,67€ à 2 376€), soit un total d'une longueur de 26 400 mètres au lieu de 20 563 mètres.



ENVIRONNEMENT, PROSPECTIVE, AMENAGEMENT DURABLE

Le Service Climat Energie créé en janvier 2015, coordonne la politique de Développement Durable et de Transition Energétique de l'Agglomération.

Le service agit en collaboration étroite avec les services chargés de la réalisation des actions.

Depuis 2020 et la validation par le conseil communautaire du Plan Climat Air Energie Territorial, le 27 février 2020, l'action est consacrée au déploiement du plan d'action du PCAET.

Lancé en 2015 le PCAET vise à définir une politique communautaire de transition énergétique articulée autour des axes transport, énergie et alimentation qui représentent à eux seuls près de 3/4 des émissions de Gaz à Effet de Serre du territoire.

En 2022, l'activité du service s'est organisée autour de l'émergence et du développement de groupes de travail relatifs aux sujets clefs de la transition énergétique locale. Agriculture et alimentation locale d'une part et Energies renouvelables locales d'autre part. Le principe visé est de faire émerger une position et une volonté politique commune et partagée.

Parmi les autres activités menées, la promotion de la biodiversité peut être citée, notamment au travers d'animations menées auprès des jeunes public ou bien encore via la promotion du site internet de l'ABiC.

EQUIPEMENTS CULTURELS

Musée des Amériques - Auch

Après la fermeture pour travaux puis la crise du COVID, le musée a connu sa première année pleine depuis 2017.

1 Fréquentation

La fréquentation fut à la hauteur des espoirs que l'on avait placé dans la rénovation du musée et dans la mise en œuvre d'une politique d'exposition ambitieuse. En 2022, le musée a reçu 21 561 visiteurs soit la meilleure fréquentation jamais réalisée. Cela représente une augmentation de 58 % par rapport à la dernière année d'ouverture.

Ce résultat très positif est dû en grande partie au succès de l'exposition de peinture intitulée « Jean-Louis Rouméguère, le peintre de la lumière ».

Les visiteurs locaux (à l'échelle de la région) représentent 46 % de cette fréquentation.

2 Recettes

Les recettes connaissent également un record avec plus de 91 000 € cette année contre 59 000 en 2021 mais qui n'était pas une année complète. Pour mémoire, en 2013 les recettes étaient pour l'année de 14 841 €.

3 Exposition

En 2022, deux événements majeurs sont venus ponctuer la saison :

- L'exposition « Jean-Louis Rouméguère, atmosphères » du 1er mai au 31 décembre 2022.

Salué par la critique pour l'extraordinaire beauté de ses panoramas et la profondeur de ses ciels, Jean-Louis Rouméguère ne peut pour autant être réduit à un peintre de paysage. En effet, l'artiste est l'auteur d'une **peinture atmosphérique d'une grande poésie** dans laquelle la lumière joue un rôle fondamental. Celle-ci est l'unique sujet de ses compositions et devient sa seule préoccupation. Il se veut le peintre de la vérité et a pour objectif de retranscrire dans ses toiles **les plus infimes frémissements de la lumière à toutes les heures du jour et de la nuit.**



Jean-Louis Rouméguère a peint comme il a vécu, en homme libre, ne se souciant ni des conventions, ni des écoles. En proposant une théorie de peinture scientifique basée sur l'harmonie des couleurs, il ne cherchait pas à reproduire fidèlement la nature, mais plutôt à en proposer une traduction lumineuse fidèle, susceptible de rendre l'émotion qu'elle suscite en chacun de nous. Par la virtuosité avec laquelle l'artiste a su exprimer l'infinie variété des tonalités atmosphériques, la texture des nuages ou la dramaturgie des ciels d'orage, il parvient à provoquer chez le spectateur un sentiment d'immersion et de vertige.

Aujourd'hui cette exposition n'a d'autre ambition que de rendre hommage à l'artiste et à son travail, en conviant le visiteur à une expérience visuelle unique au cœur d'une peinture aérienne et sensorielle.

L'exposition a été l'occasion de publier un catalogue de ses œuvres. Plus de 600 exemplaires ont été vendus.

- La présentation d'un tableau de plumes mexicain du musée du Quai Branly - Jacques Chirac : « Plumes des Amériques » du 4 juin au 25 septembre 2022.

En 2019, le musée du quai Branly - Jacques Chirac a pu acquérir, lors d'une vente à Drouot, un très exceptionnel tableau de plumes représentant « le Christ bon pasteur et deux scènes de la vie de Saint Jean-Baptiste ».

Probablement réalisée pour une commande princière à la fin du XVI^e siècle au Mexique, cette œuvre est unique par son iconographie, sa finesse d'exécution et son exceptionnelle conservation. Il s'agit incontestablement d'un chef-d'œuvre de l'art plumassier colonial mexicain. Pour la première fois, cette pièce magistrale est présentée au musée des Amériques-Auch. Elle rejoint les sept autres plumasseries de la collection auscitaine pour former, le temps d'un été, l'un des plus beaux ensembles mondiaux jamais constitué.

Avec les musées de Madrid en Espagne et de Vienne en Autriche, Auch possède l'une des plus remarquables collections de tableaux de plumes au monde. Sa pièce maîtresse, la Messe de Saint-Grégoire, datée de 1539, est considérée comme le plus ancien tableau chrétien d'Amérique

L'art de la plumasserie a joué un rôle majeur dans les sociétés précolombiennes. Les plumes précieuses revêtaient une dimension hautement symbolique. Elles étaient étroitement associées au monde céleste, aux dieux et aux mythes fondateurs. Aussi, leur usage était soumis à de puissants interdits et seuls les caciques, les grands prêtres et les chevaliers pouvaient les porter. Les premiers évangélistes surent habilement en tirer profit en détournant le caractère sacré des plumes au profit du message chrétien. L'objectif des religieux étant de se servir d'un matériau chargé de sens pour les Indiens afin de faciliter leur adhésion à la nouvelle religion.

C'est ainsi que dans le creuset fertile de la Nouvelle- Espagne émerge un art « métis » unique dont les tableaux de plumes demeurent encore aujourd'hui les plus resplendissants témoignages. En raison de leur fragilité, très peu d'entre eux ont survécu. On en décompte aujourd'hui moins de 160 dans le monde dont une dizaine dans les collections publiques françaises (musée des Amériques-Auch, musée du quai Branly-Jacques Chirac, musée national de la Renaissance d'Ecouen).

Le musée des Amériques-Auch et le musée du quai Branly-Jacques Chirac ont déjà eu l'occasion de mettre en commun leur savoir-faire à la faveur de l'exposition « Plumes, visions de l'Amérique précolombienne », présentée au musée du quai Branly-Jacques Chirac en 2016, en partenariat avec le Musée des Amériques - Auch et l'Agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne.

- Les créatures Nature de Sylvain Trabut : du 12 au 25 septembre 2022

4 Médiation

3236 élèves ont été reçus sur le temps scolaire et périscolaire en 2022 soit une augmentation de 88 % par rapport à 2021 qui avait été perturbé par la crise du Covid.

Événements nationaux :

Le musée a participé à quatre événements nationaux en 2022 (Nuit des Musées, Rendez-vous aux Jardins, Journées de l'Archéologie, et Journées du Patrimoine).

Les Journées du Patrimoine 2022 ont réuni 1248 visiteurs cette année, qui ont pu profiter de différentes animations tout au long du weekend. Plusieurs activités étaient proposées : visites flash, découverte de l'exposition temporaire sur Jean-Louis Rouméguère, des ateliers de sophrologie en lien avec les paysages présentés, ainsi que des ateliers de pratique artistique avec l'artiste Sylvain Trabut.

Événements et programmation organisés par le musée :

Le musée propose une programmation à l'année regroupant différentes propositions : un cycle de conférence, des ateliers de pratique artistiques pour les enfants, les adolescents et des adultes, et des spectacles et des concerts notamment.

En 2022, nous avons également proposé plusieurs temps forts :

- Lors de la programmation de l'été avec deux soirées spéciales : une nocturne musique et cinéma (326 visiteurs), et un concert cubain organisé par la ville au sein des jardins (661 visiteurs).
- Une soirée « Frissons d'Automne » organisée le 31 octobre (488 visiteurs) pour découvrir les collections de manière ludique et originale.
- Le dévernissage de l'exposition Jean-Louis Rouméguère avec des saynètes de théâtre inspiré des œuvres et de l'artiste au mois de décembre, permettant aux visiteurs une dernière rencontre avant le décrochage de l'exposition.



Bilan des actions menées en direction du jeune public et public du champ social (de septembre 2022 à août 2023)

Petite Enfance

Plusieurs temps de familiarisation au musée ont été organisés pour les plus petits avec des structures locales de la petite enfance. Il s'agit, lors de temps courts (entre 30 et 40 minutes), de proposer une découverte d'une partie des collections en lien avec les thématiques connues des tous petits, et en faisant appel à leurs différents sens.

Crèche Familiale d'Auch

6 temps de découvertes ont été organisés avec la crèche familiale (Anaïs Dubedat) pour les enfants de 0 à 3 ans et leurs assistantes maternelles, sur des thèmes variés permettant de découvrir l'ensemble des collections.

Nous avons également participé à la Semaine Nationale de la Petite Enfance, qui a permis de réunir enfants, assistantes maternelles et parents au sein du musée pour rechercher des formes et des couleurs présentes au sein du premier étage.

Maison de la Petite Enfance

1 rencontre avec les enfants (2 à 3 ans) ainsi qu'un membre de la famille (parents ou grands-parents) autour de la thématique des animaux pour découvrir la collection médiévale et précolombienne.

Boule de Gomme

1 rencontre avec les enfants (2 à 3 ans) ainsi qu'un membre de la famille (parents ou grands-parents) autour de la thématique des animaux pour découvrir la collection précolombienne.

Public scolaire

De septembre à juin 2022-2023, le musée a accueilli 3787 élèves.

1^{er} degré

Le musée des Amériques-Auch accueille les classes de la toute petite section de maternelle jusqu'au CM2 pour le 1^{er} degré.

Plusieurs options sont proposées aux enseignants :

- Des visites en autonomie menées par les enseignants (des documents pédagogiques de préparation à la visite sont disponibles sur notre site internet) ou avec l'aide d'un livret-jeu permettant de parcourir l'ensemble des collections.
- Des visites accompagnées par la médiatrice du musée sur des thématiques diverses (les animaux, le portrait, le corps, les 5 sens, les matériaux et les techniques, la Gascogne, la mythologie, et l'antiquité notamment).
- Une visite en lien avec l'ouvrage jeunesse édité par le musée, Chepec, est proposée aux classes désirant découvrir la collection précolombienne.

Cette année, le musée a reçu 51 classes provenant de 26 établissements du Gers pour le premier degré.

2^d degré

Le musée des Amériques-Auch accueille également les classes de la sixième à la terminale. Le musée reçoit également les étudiants post-bac au sein du musée.

Plusieurs options sont proposées aux professeurs :

- Des visites en autonomie menées par les enseignants (des documents pédagogiques de préparation à la visite sont disponibles sur notre site internet) ou avec l'aide d'un livret-jeu permettant de parcourir l'ensemble des collections.
- Des visites accompagnées par la médiatrice du musée sur des thématiques diverses, dont les plus prisées portent sur Auch à la période antique, la mythologie, ou la découverte des collections précolombiennes.
- Cette année, une visite « jeu de piste » était proposée aux élèves à partir de la 5^e pour découvrir les collections précolombiennes de façon ludique. Cette visite mêle des temps de jeu de piste, où les élèves doivent aller chercher certaines informations en salle, et des temps de restitution permettant de faire le point sur leurs découvertes avec la médiatrice du musée.

Cette année, le musée a reçu 62 classes provenant de 20 établissements du Gers, de la Haute-Garonne ainsi que du Tarn-et-Garonne pour le second degré. Certaines classes sont venues plusieurs fois au musée, en lien avec des projets d'établissements ou des projets nationaux.

Instituts Médico-Educatif

Nous recevons également des groupes d'enfants venant d'institut médico-éducatif : nous proposons des formules de visites courtes (une vingtaine de minutes) suivies d'ateliers plastiques en lien avec nos découvertes, pour des petits groupes de 10 enfants maximum. Cette année, nous avons travaillé sur plusieurs séances avec deux groupes de l'IME la convention (enfants et adolescents), ainsi qu'avec un groupe de l'IME les hirondelles. En lien avec l'atelier bois animé par Boris Brandt au sein de l'IME La Convention, certains enfants ont pu rencontrer Simon Augade dans le cadre de sa résidence d'artiste au sein du jardin du musée.

Périscolaire et extrascolaire

Plusieurs formules sont proposées pour les groupes périscolaires et extrascolaires :

- Pour les groupes périscolaires provenant du Grand-Auch, nous proposons des visites courtes et ciblées suivies d'ateliers plastiques courts pour 10 enfants maximum.
- Pour les groupes périscolaires et extrascolaires, nous proposons également la découverte des collections par le biais d'un livret-jeu adapté à l'âge des enfants.

Cette année, nous avons reçu deux groupes périscolaires (Guynemer et Pont National) sur 5 à 6 séances par groupe, en fin de journée en semaine entre les mois de septembre et décembre.

Projet en lien avec la résidence d'artiste de Simon Augade :

L'intervention de Simon Augade à Auch a donné lieu à un projet pédagogique et social. L'artiste a reçu plusieurs classes ou groupes d'enfants dans le temps scolaire ou extrascolaire durant sa création, ainsi qu'un groupe du champ social. Ces groupes ont suivi son travail lors de deux rencontres placées au début puis à la fin de son intervention artistique.

- Les élèves du BTS SCBH2 et bac pro bois du Lycée du Garros
- Une classe de 5^e du Collège Salinis
- Une classe de CM2 de l'école Pont National
- Le club 11-14 de la ville et un groupe de la Maison des Ados
- Un groupe d'adultes de la Ruche du Baron (centre social)
- Un groupe d'enfants de l'IME la convention

Simon Augade a aussi pu présenter son projet au grand public lors de temps de rencontre organisés à l'occasion de la Nuit des Musées et les Rendez-vous aux jardins 2023.

Public du champ social et en situation de handicap

Dans ses missions permanentes de rendre ses collections accessibles à un public le plus large possible, de concevoir et mettre en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès pour tous à la culture, le musée des Amériques-Auch s'engage sur un travail de fond en direction des publics en marge des pratiques culturelles. Voici trois exemples d'actions réalisées durant l'année 2022-2023 auprès du public issu du champ social ou en situation de handicap.

La ruche du Baron - Centre social

Suite à une première visite des adhérents sur la thématique des 5 sens pour découvrir les différentes collections, un projet sur plusieurs temps a été co-construit entre le centre social, Isabelle Fouillant et le Musée des Amériques-Auch.

Deux séances d'écritures au sein des collections du musée (Amériques et Antiquité) menées par Isabelle Fouillant ont permis aux adhérents de laisser libre cours à leur imagination et leur émotion. Ces séances d'écriture ont été suivies de visites guidées des collections sur lesquelles les adhérents avaient travaillé, mêlant découverte du patrimoine et échanges entre les participants.

Un dernier atelier d'écriture a été organisé autour de la résidence d'artiste de Simon Augade au sein des jardins, suivi d'une rencontre et de la lecture des productions des adhérents avec l'artiste.

REGAR

Deux temps de visites ont également été organisés avec l'association REGAR : un temps de découverte du musée par le biais d'un livret-enquête, et un temps de visite autour d'un jeu de piste sur la totalité des collections.

Association Valentin Haüy (comité des Hautes-Pyrénées)

Une visite à destination d'une dizaine d'adhérents mal et non voyants a également été organisée en partenariat avec l'association Valentin Haüy. Les adhérents ont pu découvrir les collections par le biais de fac-similés (impression 3D, dessins en relief), mais aussi par le toucher pour certaines sculptures, avec le port de gant pour veiller à la conservation des œuvres.

5 Communication

Pour la première fois, une grande campagne d'affichage 4/3 a été réalisée durant l'été comprenant 25 panneaux sur la ville et les alentours. L'impact fut très fort en termes de notoriété et de publicité pour les deux expositions en cours.



6 Récolement décennal et inventaire rétrospectif

Depuis l'entrée en vigueur de la loi du 4 janvier 2002 relative aux musées de France et la promulgation de l'arrêté de 2004 relatif aux procédures de récolement, plusieurs chantiers des collections nous ont menés à l'achèvement du récolement à la fin de l'année 2017. Le suivant est en cours de réalisation.

- 10571 fiches ont été vérifiées, ce qui représente au 11/05/2023 un taux d'avancement de 89.76 %. Le second récolement décennal sera bien effectué dans les temps impartis.
- Actuellement, la base de données contient 14 894 fiches d'inventaire.

25/01/2021	nombre de fiches : 14300	14300
27/06/2022	nombre de fiches : 14678	14678
15/12/2022	nombre de fiches : 14809	14809
11/05/2023	nombre de fiches : 14894	14894

7 Scientifique

Le projet de l'exposition « Atmosphère » a été l'occasion de reprendre l'intégralité des encadrements des œuvres de Jean-Louis Rouméguère, d'effectuer la restauration de plusieurs tableaux et de travailler sur l'histoire de son œuvre.

Par ailleurs, le musée a été associé à un grand projet d'exposition avec le muséum d'histoire naturelle de Toulouse pour l'exposition « Momies ». 19 objets ou lots d'objets issus des collections précolombiennes et égyptiennes ont été prêtés.

La Messe de Saint Grégoire, œuvre phare du musée, fut prêtée à Parme dans le cadre de l'exposition « I Farnese. Architettura, Arte e potere » du 18 mars au 6 mai 2022.

8 Acquisition

2022 a été marqué par plusieurs donations :

- Régularisation de donations faites ces dernières années : moules en deux parties Lartigue et Dumas (Don Mme Geneviève Farret) et carreau Lartigue (don de M. Tauziede)
- Nature morte au bouquet de fleurs de Constantin Font (Don Rémi et Brigitte Boutet, Denis et Dominique Leandri).
- Légumier, faïence d'Auch : Vente publique de Maître Yann Baratoux à Bordeaux (Achat). Délégation permanente du 4 avril 2022.

9 Demandes de subvention

En 2021, le musée a perçu de la DRAC - FRAR une aide pour la restauration de textiles andins d'un montant de 3 150 € ainsi qu'au titre de l'été culturel pour un montant de 3 000 €.

Ecole de musique

Fonctionnement

Un bilan en chiffres avec 330 inscrits en octobre 2021 et 312 en juin 2022, soit 18 abandons sur l'année et un niveau de réinscription toujours élevé avec 260 usagers.

Pendant cette année scolaire, le service reprend un fonctionnement normal, toutes les activités pédagogiques et artistiques redémarrent avec un bel entrain et le fonctionnement pédagogique au sein des différents cursus et cycles renaît avec des améliorations.

L'outil numérique gardera sa place en complément des différents supports pour toutes les pratiques et devient indispensable pour certaines matières.

Il est à noter à nouveau la réactivité et la créativité des enseignants, pour la mise en place et la richesse des différentes formes d'outils pédagogiques et numériques au service de la transmission des disciplines artistiques.

Les enseignants ont bénéficié d'une formation sur la prévention auditive ; des sessions étaient également ouvertes aux élèves et familles, sur inscription.

L'école de musique a également développé sa communication avec davantage de publications sur les réseaux et site de la collectivité, lui conférant ainsi une plus grande visibilité auprès d'un plus large public.

Actions culturelles

Un solde de 20 actions artistiques, 11 pédagogiques ; la finalité restant la restitution dans un lieu de diffusion. Au total c'est 23 actions culturelles menées au cours de l'année 2021-2022.

Le projet phare de cette année a été la réalisation et diffusion du spectacle musical « Les noces de D'Artagnan » dans l'enceinte de la caserne Espagne. Ce projet d'envergure a permis de réunir un plateau artistique de 200 personnes (orchestre, chœurs, solistes, figurants) par la mise en place de partenariats multiples (collectivité, Education Nationale, institutions, associations, commerçants, ...) pour une restitution à la hauteur des attentes, avec 2 représentations à jauge pleine (soit 978 spectateurs), ainsi qu'un programme d'animations périphérique. Notons également que ce projet a obtenu deux subventions : CAF du Gers et Conseil Départemental du Gers.

Bilan

Une légère baisse des effectifs post COVID qui s'explique par le manque de nouvelles inscriptions. La création d'une nouvelle classe de violoncelle vient compléter l'offre, enrichir le département des cordes et apporte de nouvelles couleurs et un potentiel plus important pour la création pédagogique et artistique.

L'outil numérique est de plus en plus utilisé par les enseignants comme support pour les cours.

Médiathèque

Collections

	MGA*		SOUS-TOTAL MGA	MDC**		SOUS-TOTAL MDC	Pôle Image et son (MGA-MDC)	TOTAL
	Pôle Sciences et Sciences Humaines / Pôle Arts et Littérature	Pôle jeunesse		Adultes	Jeunesse			
Nombre de docs	30 880	18 751	52 476	2 537	14 767	17 304	16 875	86 655
Acquisitions			4 326			1 044	898	6 268
Eliminations			5 684			1 562	3 999	7 299

(*MGA=médiathèque centrale / MDC=médiathèque des collectivités)

Un désherbage conséquent se poursuit afin de respecter l'équilibre des collections et de libérer un peu d'espace selon les nouveaux axes d'acquisition déterminés en 2019.

Public

Le nombre d'adhérents actifs (emprunteurs) est de **3 632**, nous notons une hausse par rapport à 2019 (3 191), année référence ; La part de la population communale et intercommunale reste sensiblement la même autour de 20 %.

Le nombre de collectivités (carte pour institutions) inscrites est stable (+- 200).

72 classes ont été accueillies à la MGA et MDC (tournées bibliobus), soit 1450 enfants de la maternelle au lycée.

Les accueils petite enfance ont repris : MPE, crèche familiale, RPE, Boule de Gomme au Garros

Emprunts

Le nombre annuel de prêts de la médiathèque (MGA + MDC) est de **87 959**. Nous rapprochons peu à peu des chiffres de 2018.

Fonctionnement

Par ailleurs, il a été décidé d'accueillir 5 stagiaires par an en respectant la diversité des demandes afin de les recevoir dans les meilleures conditions possibles. En 2022, ont été accueillis 1 collégien/ 2 lycéens, 1 élève de l'IME et une personne via Pole Emploi.

Présence en ligne

L'usage de la page institutionnelle Facebook est devenu le canal principal pour la communication quotidienne. Le portail documentaire est utilisé pour le programme d'animation/inscription ainsi

que pour les ressources numériques. 2024 devrait voir le lancement du portail commun avec la MD32.

Action culturelle

La médiathèque a participé à 8 manifestations nationales dont le Marathon des mots, Partir en livre, les Journées du Patrimoine (septembre), la Fête de la science (octobre) les Petits champions de la lecture, le Mois du film documentaire...

A ces manifestations d'ampleur, s'ajoute l'ensemble des animations récurrentes comme les ateliers d'écriture, comités de lecture, et celles portées par le numérique (toutes affichant complet).

Au total, près 1400 personnes accueillies.

Conventions partenariats

Les partenariats comme ceux avec l'INSTEP et l'INSPE sont maintenant lancés, celui avec le centre social du Garros s'installe.

Projets

La mise en production du portail issu de la mutualisation avec la Médiathèque départementale 32 et son réseau, initialement prévue en 2021, a été reportée encore, en 2024, pour des raisons techniques.

EQUIPEMENTS SPORTIFS

Le complexe du Mouzon, la piscine et les gymnases dénommés Mathalin et Pardailhan, sont des équipements sportifs d'intérêt communautaire. Ces équipements permettent de satisfaire les attentes et les besoins du public, des scolaires et des associations.

L'action du Grand Auch Cœur de Gascogne conjuguée au dynamisme des associations constituent de sérieux atouts pour le développement du sport, facteur de bien-être, de santé, de lien social et de rayonnement de notre territoire.

Utilisation des équipements sportifs

Equipements	VOLUME HORAIRE	VOLUME HORAIRE	% d'écart d'utilisation
	2021 (heures)	2022 (heures)	
Mouzon	1342	3448	157%
Piscine (petit bassin)	1750	1665	-5%
Gymnase Pardailhan	1065	2203	107%
Piscine (grand bassin)	1005	2600	159%
Gymnase Mathalin	1461	2589	77%
Mouzon musculation	251	1387	453%

En 2020, l'impact de la pandémie a généré une baisse importante de l'utilisation des équipements sportifs. En 2021 le volume horaire d'utilisation se rapprochait de la normale, cependant, seule la saison 2021/2022 fut complète. Les premiers mois de 2021 le sport en salle était interdit. En 2022, il est donc normal de constater une hausse très importante du volume d'utilisation des équipements.

La piscine communautaire

La piscine communautaire est un équipement sportif à vocation nautique et reste la seule piscine couverte du Gers ouverte toute l'année.

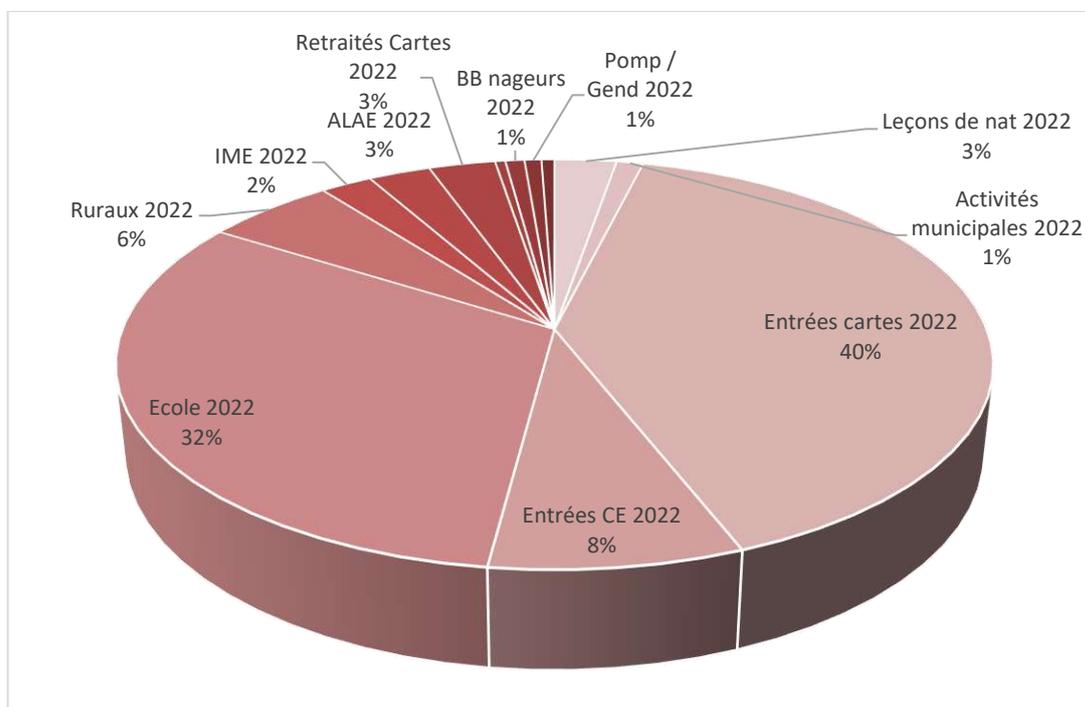
Sauf imprévu technique, la piscine est ouverte 7j/7 de 8H à 22H (fermeture hebdomadaire le dimanche AM) selon une amplitude de 340 jours / an.

Les fermetures techniques de l'équipement (en moyenne 2 semaines/an) sont nécessaires pour vidanger les bassins (obligatoire 1 fois / an), configurer la piscine extérieure avant la saison estivale et procéder à la maintenance de la machinerie (traitement de l'air et de l'eau).

En 2022, la piscine communautaire a été exceptionnellement fermée pendant les vacances de Noël en raison d'une inondation subie lors du changement d'une vanne du système d'arrivée d'eau neuve.

La fréquentation de l'équipement nautique en 2022 est dans la moyenne des années pré-pandémie, nous constatons néanmoins un plafonnement du nombre d'entrées probablement lié à l'attractivité qu'il faut renforcer.

Pour 2022, la répartition des 64 031 entrées est la suivante :



SOCIAL

Activité du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) est un établissement public intercommunal, en charge de l'action sociale de la communauté d'Agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne. Il est au service des habitants de ce territoire et notamment les plus fragiles, il a pour vocation de les accueillir, de les conseiller, de les aider dans les démarches. Il intervient particulièrement auprès des personnes en difficulté ou en grande précarité, des personnes âgées, handicapées et/ou malades. Il joue aussi un rôle important de coordination avec l'ensemble des acteurs sociaux institutionnels ou associatifs.

Le CIAS gère plusieurs services et dispositifs de maintien à domicile des personnes âgées et handicapées :

Service ou dispositifs de maintien à domicile	Bilan 2022
Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) de 114 places, dont 104 de SSIAD et 10 places au titre de l'Equipe Spécialisée Alzheimer (ESA)	<p>⇒ 128 usagers et 29 855 journées d'interventions réalisées au SSIAD;</p> <p>⇒ 65 usagers ont bénéficié des prestations ESA.</p> <p>La prise en charge du patient par l'ESA fait l'objet d'une prescription médicale par un médecin.</p> <p>15 séances de réhabilitation sont prescrites en vue de préserver l'autonomie et les capacités restantes des personnes concernées, sur une durée de trois mois maximum, sans renouvellement possible dans l'année.</p> <p>L'ESA peut accueillir jusqu'à 30 usagers en simultanés.</p> <p>Le forfait journalier est calculé au vu de la dotation globale fixée chaque année par l'Agence Régionale de Santé pour 104 usagers. En 2022, cette dotation a été augmentée et s'élève pour le SSIAD à 1 995 410,31 euros,</p> <p>Le coût par jour et par personne s'élève à 52,57 € en 2022.</p> <p>Les infirmiers libéraux ont effectué des soins techniques auprès de 103 personnes sur les 128 usagers du service.</p> <p>Les 25 autres usagers ont un infirmier référent conventionné mais n'ont pas bénéficié d'actes techniques.</p>
Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)	<p>⇒ 553 usagers au 31/12/2022, 673 ont été aidés au cours de l'année. 102 701 heures en 2022 dont 63 100 heures APA et 22 101 heures PCH ;</p> <p>⇒ un dispositif blanchisserie qui a traité 11,8 tonnes de linge au bénéfice de 46 usagers.</p>
Portage de repas à domicile	<p>37 346 repas confectionnés par la cuisine centrale ont été servis sur l'année.</p> <p>Le service a livré en moyenne 110 bénéficiaires par mois.</p> <p>1 214 repas ont été préparés et livrés par les Jardins d'Iroise pour les communes Ex Cœur de Gascogne.</p> <p>L'équipe du portage de repas a parcouru 54 268 km pour livrer l'ensemble des bénéficiaire</p>
Prévention de l'aggravation de la dépendance (Interlude)	<p>28 usagers. Ce dispositif permet l'accompagnement individuel et collectif de personnes âgées présentant un syndrome de glissement et/ou en rupture de liens sociaux, dans l'objectif de ralentir l'aggravation de la dépendance.</p>
Déplacements accompagnés	<p>415 interventions représentant 639 heures au bénéfice de 18 usagers.</p>
Loisirs pour les retraités et les personnes âgées	<p>90 adhérents. Au-delà des activités « classiques » proposées par le service, des actions de prévention du vieillissement dans le cadre d'appels à projet ARS, CARSAT et Conférence des Financeurs ont été proposées (Ateliers nutrition, sophrologie, gymnastique douce et un parcours de prévention de 9 ateliers sur Jegun</p>
Halte d'accueil	<p>13 personnes ont fréquenté la Halte. Il s'agit de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou pathologies apparentées.</p>

Le CIAS gère également un pôle action sociale et solidarité :

Service ou dispositif d'action sociale	Bilan 2022
<p>Epicerie Sociale Colis alimentaires</p> <p>Colis d'urgence</p>	<p>147 ménages admis dans l'année 183 ménages ont pu en bénéficier (1 561 colis) 428 ménages ont pu en bénéficier (701 colis)</p>
<p>Aire d'Accueil des gens du voyage proposant 16 emplacements</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 58 familles accueillies. - Taux d'occupation : 73 % - 2,5 mois de durée moyenne de séjour
<p>Service d'aide sociale (qui exerce toutes les missions légales d'aide sociale et, au titre de l'aide sociale facultative, attribue des aides alimentaires, des aides financières, des aides au transport).</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 85 personnes ont été domiciliées en 2022 • 91 dossiers de demande d'aide sociale (obligation alimentaire, hébergement) • 808 ménages ont été aidés au titre des aides facultatives : <ul style="list-style-type: none"> ➢ 722 personnes pour l'aide aux transports, ➢ 266 cartes Loisirs, 13 foyers auscitains ont bénéficié du fond eau ➢ 36 foyers soutenus par une ou des aides financières <p>Accompagnement social :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 40 ménages ont été accompagnés dans le cadre d'un accompagnement social global, - 9 ménages liés au maintien dans le logement - 122 entretiens ont été menés sur le dispositif d'épicerie sociale <p>Accompagnement collectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 15 ateliers cuisine - 3 sorties hors les murs. <p>Un dispositif de micro-crédit personnel, géré par le service aide sociale, permet l'accès à des prêts bancaires pour des personnes à faibles revenus exclues du système bancaire. 45 ménages ont été reçus, 9 prêts contractualisés et 24 ménages ont été accompagnés sur l'année.</p>

Eléments budgétaires 2022 - budget principal et budgets annexes :

La situation du CIAS est résumée dans le tableau suivant :

CA 2022	Nature	Résultat de clôture N-1	Affectation N-1	Données de l'exercice	Solde d'exécution	Résultat de clôture
Section d'investissement	Dép./Déficit			12 146,83		
	Rec./Excédent	797 292,54	497 292,54	33 038,06	20 891,23	518 183,77
Section de Fonctionnement	Dép./Déficit			1 922 595,27		
	Rec./Excédent	94 993,78	94 993,78	2 124 040,45	201 444,88	296 438,66
Total		892 286,32			222 336,11	745 129,28

La section d'investissement est excédentaire de 20 891,23 €, la section de fonctionnement est excédentaire de 201 444,88 €. Ces résultats, rapportés aux reports antérieurs produisent un excédent dans chacune des sections de :

- Investissement : 518 183,77 €
- Fonctionnement : 296 438,66 €

Budget annexe Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile

La gestion 202 du budget du SAAD présente un solde d'exécution excédentaire de **45 446,94 €**.

CA 2022	Nature	Résultat comptable antérieur	Données de l'exercice	Solde d'exécution	Résultat de clôture
Section de Fonctionnement	Dép./Déficit	-1 090 538,72	4 516 116,93		1 045 091,78
	Rec./Excédent		4 561 563,87	45 446,94	

Budget annexe : Service de Soins Infirmiers à Domicile

La gestion 2022 de ce budget annexe présente un solde d'exécution excédentaire de 113 522,14 € et un solde cumulé de 201 284,66 € après intégration des résultats antérieurs.

CA 2022	Nature	Résultat affecter 2021	à Données de l'exercice	Solde d'exécution	Résultat de clôture
Section de Fonctionnement	Dép./Déficit		1 947 168,80		
	Rec./Excédent	87 762,52	2 060 690,94	113 522,14	201 284,66

LA MAISON FRANCE SERVICES A JEGUN

La Maison des Services Au Public (MSAP) située à Jégun a été labellisée par l'Etat France Services le 15 avril 2021.

Le fonctionnement

Les missions de la maison France Services sont de :

- Faciliter, pour tous les habitants du territoire, l'accès à l'information auprès des organismes partenaires tels que la Préfecture (ANTS), la CAF, la CPAM, Pôle Emploi, la MSA, la CARSAT, l'ADIL, le CIDFF, la DDFiP, la Maison du Logement et le conciliateur de justice ;
- D'offrir aux usagers un lieu d'accueil de proximité pour l'accompagnement dans des démarches multiples.

Pour assurer ces missions :

- Deux conseillers France Services assurent l'accueil, l'information et l'accompagnement ;
- Un espace informatique (pc, imprimante scanner photocopieuse) dédié à la consultation des services en ligne des partenaires est mis à disposition des usagers, ainsi qu'un poste téléphonique ;
- Une documentation est fournie, en libre-service, par les partenaires ;
- Des permanences sont assurées sur rendez-vous par certains opérateurs partenaires comme le **Conciliateur de Justice** une fois par mois.

La maison France Services accueille également dans ses locaux certains services venant ainsi compléter l'offre de service :

- L'Assistante **Sociale** du Conseil Départemental présente une demi-journée par semaine ;
- Le **CLIC** (Centre Local d'Information et de Coordination) ;
- L'animatrice du **RAM** (Relais d'Assistants Maternelles) pour les parents en quête de mode de garde ;
- Le **CIAS** de Grand Auch Cœur de Gascogne pour une aide à domicile aux personnes âgées ;
- L'Union Départementale des CCAS (UDCCAS).

L'évolution de la fréquentation :

On note une augmentation importante de la fréquentation en 2022, due en partie à de nombreux ateliers du CLIC.

Année	Demandes accompagnées	Point Internet libre	Total
2017	279	64	343
2018	445	58	503
2019	481	44	525
2020	453	51	504
2021	458	66	524
2022	923	109	1032

Comme en 2021 où l'on avait noté la venue de 182 nouveaux visiteurs, on peut à nouveau souligner que **214 usagers** sont entrés dans l'espace France Services ou l'ont contacté en 2022 pour la première fois. La maison reçoit en moyenne 160 à 180 nouveaux visiteurs chaque année.

- L'atelier numérique du vendredi matin a été reconduit, à raison d'une fois par semaine, hors vacances scolaires, permettant aux usagers de s'initier à la réalisation de démarches numériques et de s'approprier les outils (smartphone, tablette, ordinateur portable) (47 fréquentations) ;
- Des actions avec le CLIC ont eu lieu de février à début juillet inclus, destinées aux personnes de + de 60 ans (ateliers équilibre, mémoire, sommeil et numérique), très suivies, faisant augmenter les chiffres de la fréquentation de manière significative. Mais il s'agissait d'une action dans le cadre de la Conférence des financeurs portée conjointement cette année par le CLIC et le CIAS ;
- Un conseiller aux décideurs locaux (des Finances Publiques) a tenu une permanence régulière et désormais pérenne dans les locaux, en direction des élus (maires et présidents d'EPCI). Il leur apporte une offre de conseil individualisée en réponse à leurs besoins et l'accompagnement dans la mise en œuvre de leurs projets ;
- Du 3 au 14 octobre, dans le cadre des Semaines Portes Ouvertes des France services, un programme a été élaboré avec des animations (CAF, CPAM, Maison du Logement et de l'Habitat, atelier numérique, visites, jeux quizz).

PETITE ENFANCE, JEUNESSE, PERISCOLAIRE

Secteur de la petite enfance

L'ordonnance 2021-611 du 19 mai 2021 relative aux services aux familles et les décrets qui en découlent viennent donner de nouveaux cadres applicables en janvier 2022. Les taux d'encadrement, les normes bâtementaires, le poste de référent santé et accueil inclusif (RSAI) sont donc l'actualité de l'année.

La politique petite enfance du GACG s'inscrit autour de deux axes centraux :

- Répondre aux besoins des familles en proposant des modes d'accueil souples et diversifiés (accueil collectif et individuel) et en nombre suffisant,
- Valoriser les métiers de la petite enfance, recruter des professionnels diplômés et qualifiés afin d'assurer un accueil de qualité.

L'année 2022 montre est marquée par les évolution suivantes :

- La perte de places chez les assistantes maternelles indépendantes entraîne une pénurie de l'offre d'accueil,
- Des difficultés de recrutement de personnels fragilisent le fonctionnement des structures.

Les projets pédagogiques sont élaborés en équipe et ont tous comme base la charte nationale d'accueil du jeune enfant.

L'analyse des pratiques est mise en place dans toutes les structures et toutes les professionnels en bénéficient.

Des réunions de service mensuelles, le travail en transversalité, permettent de maintenir une dynamique d'équipe et de service.

L'offre d'accueil DU TERRITOIRE

Les assistantes maternelles (AM) indépendantes

Nombre d'assistantes maternelles agréées, en activité et nombre de places d'accueil théoriques qu'elles représentent.

Chiffre calculé au mois de Novembre/Décembre de chaque année.

	AM agréées	AM en activité	Places théoriques
2022	114	106	395
2021	122	110	400
2020	139	117	432
2019	145	138	493

On observe, au fil des années, une diminution constante de professionnelles de l'accueil individuel sur le territoire GACG et donc une diminution également du nombre de places d'accueil théoriques.

Cependant, le chiffre du nombre de places théoriques est à nuancer car une partie des AM qui ont une capacité d'agrément pour 4 enfants ne souhaitent pas pour autant en accueillir 4 :

- soit parce qu'elles sont proches de la retraite,
- soit pour passer une période moins dense,
- soit parce qu'elles sont à la retraite mais continuent d'accueillir par exemple un enfant en périscolaire.

De ce fait, il y a en réalité, moins de places d'accueil que le chiffre théorique donné ici.

De plus, une de ces AM est à la fois salariée de l'Accueil Familial pour 3 agréments et indépendante pour 1 agrément.

Répartition des assistantes maternelles indépendantes en activité au 31/12/2022, selon leur lieu d'exercice :

COMMUNES	NOMBRE D'AM	RATIO EN %
Auch	60	55 %
Preignan	9	8 %
Castéra-Verduzan	5	5 %
Duran	5	5 %
Jegun	5	5 %
Montégut	4	4 %
Nougaroulet	2	2 %
Puycasquier	2	2 %
Lahitte	2	2 %
Montaut les créneaux	2	2 %
Roquefort	1	1 %
Ordan Larroque	1	1 %
Saint Lary	1	1 %
Saint Jean Poutge	1	1 %
Roquelaure	1	1 %
Castelnau-Barbarens	1	1 %
Bonas	1	1 %
Sainte Christie	1	1 %
Biran	1	1 %
Castillon Massas	1	1 %

On observe que la répartition des assistantes maternelles indépendantes correspond à la répartition de la population sur le territoire. Parmi ces professionnelles, 15 travaillent en Maisons d'Assistants Maternelles (MAM) sur le territoire.

5 MAM sur le territoire :

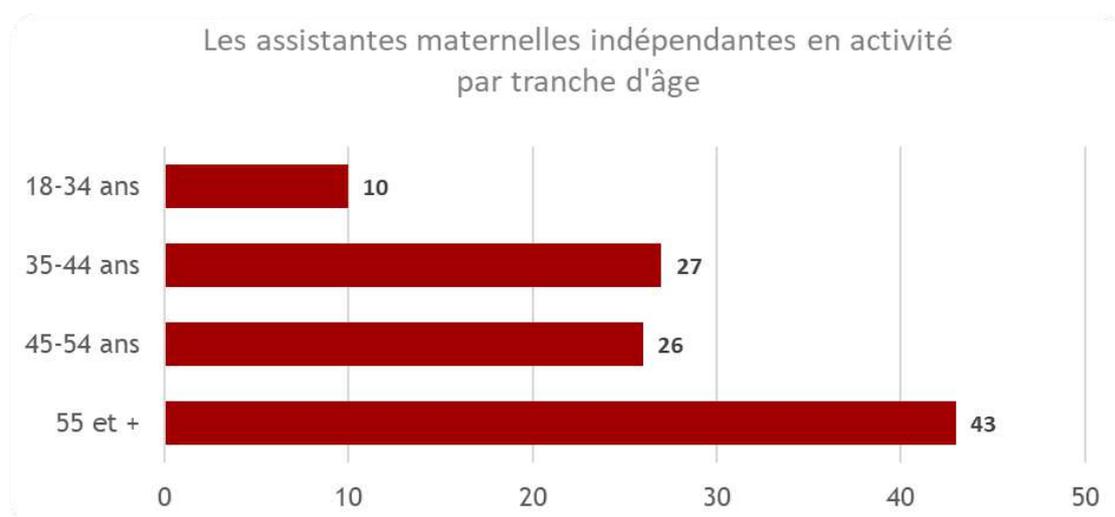
- 1 à Montégut avec 4 assistantes maternelles
- 1 à Auch avec 2 assistantes maternelles
- 1 à Auch avec 4 assistantes maternelles
- 1 à Auch avec 3 assistantes maternelles
- 1 à Auch avec 2 assistantes maternelles

Les MAM se sont beaucoup développées sur le territoire ces dernières années. En 2022, deux nouvelles MAM ont vu le jour sur la ville d'Auch. Ces projets viennent répondre au besoin de certaines AM de pouvoir séparer vie personnelle et vie professionnelle, de rompre l'isolement en travaillant en équipe mais également en fonction des projets d'évolution professionnelle dans le métier.

A notre connaissance, certaines AM acceptent d'accueillir des situations spécifiques :

- 33 AM acceptent d'effectuer un accueil en périscolaire
- 36 AM acceptent d'effectuer un accueil en horaires atypiques
- 63 AM acceptent d'effectuer un accueil en urgence
- 43 AM acceptent d'effectuer un accueil en situation de handicap

Ces chiffres sont à nuancer car toutes les AM n'ont pas répondu au questionnaire réalisé par le Relais à ce sujet. De ce fait, les chiffres peuvent être incomplets et/ou approximatifs.



En 2022, 11 nouvelles AM agréées (40 places)

- Dont 1 qui n'a jamais exercé en tant qu'AM et qui travaille dans un autre domaine et 1 qui a exercé quelques mois mais qui n'exerce plus en tant qu'AM (6 places)
- Dont 2 qui remplacent un départ ou un congés maternité en MAM, ce qui ne crée donc pas de place supplémentaire (8 places)
- Dont 1 qui arrive d'une autre commune du Gers (4 places)
- Dont 1 qui n'accueille qu'en périscolaire (3 places)
- Dont 2 nouvelles AM salariées de particuliers employeurs, auparavant salariées de la crèche familiale, ce qui ne crée donc pas de place supplémentaire sur le territoire (7 places)

Au total, ce sont donc seulement 15 nouvelles places créées en accueil individuel, sur le territoire en 2022, sur les 40 places théoriques de ces nouvelles AM. 12 AM ont arrêté leur agrément en 2022 (départ à la retraite, renoncement à l'agrément) : 39 places théoriques. Parmi ces 12 AM, certaines étaient déjà en inactivité avant leur arrêt d'agrément, ce ne sont donc pas réellement 39 places perdues en 2022 mais plutôt 27.

Ceci nous indique qu'actuellement le nombre de places sur le territoire diminue malgré les nouvelles AM agréées. Ces chiffres nous alertent sur le nombre d'assistantes maternelles en activité pour les années à venir. En effet, actuellement, le nombre de nouvelles agréées ne compense pas le nombre de départs d'AM du métier.

L'accueil individuel par la garde d'enfants à domicile

Concernant l'accueil individuel au domicile des parents, il existe plusieurs entreprises ou associations qui proposent des solutions sur le territoire : ADMR, Service à dom', Travail et partage et O2.

Les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE)

Le Service Petite Enfance géré par la communauté d'agglomération se compose de plusieurs structures offrant au total 176 places d'accueil :

3 multi-accueils :

- La crèche de la Maison Petite Enfance (60 places)
- Tendres Galipettes (16 places)
- Boule de Gomme (15 places dont 5 AVIP*)

1 Jardin d'Enfants :

Ouvert le mercredi et les vacances scolaires (20 places).

Pendant les périodes scolaires, le jardin d'enfants fonctionne en lien avec la classe de scolarisation précoce de l'école Jean Rostand 1.

1 Accueil Familial :

65 places théoriques, 46 réelles

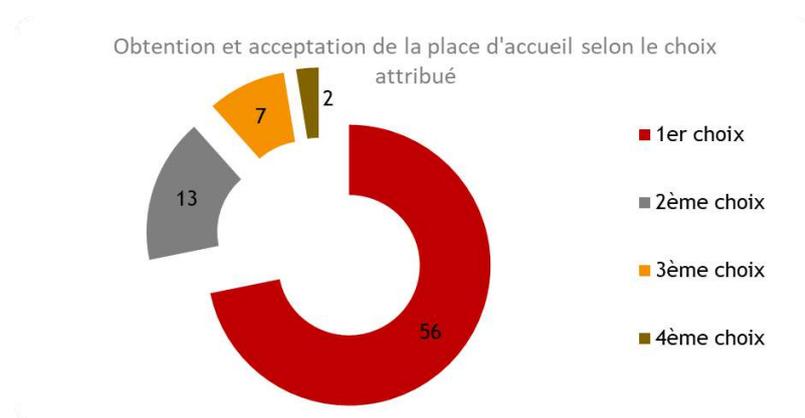
- **La Maison Départementale de l'Enfance et de la Famille (MDEF)**
Dispose également d'un multi-accueil (8 places) ouvert sur des horaires atypiques et le samedi.
- **La micro crèche de Castéra-Verduzan**
10 places.

Au total, ce sont **194 places d'accueil théoriques** qui sont proposées sur tous les EAJE du territoire.

*AVIP : A Vocation d'Insertion Professionnelle

L'attribution des places sur le Service Petite Enfance

Sur les EAJE du Service Petite Enfance, 243 demandes d'accueil ont été traitées en 2022 et parmi elles, 78 places ont été attribuées soit 32% des demandes.

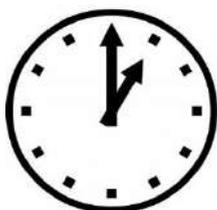


Le graphique ci-dessus représente la répartition des 78 places attribuées et acceptées sur les 243 demandes en EAJE.

Parmi ces places attribuées, 72% des familles se sont vues attribuer leur 1^{er} choix d'accueil. Nous pouvons cependant nuancer ces chiffres car nous ne connaissons pas le délai d'attente moyen pour l'obtention d'une place en EAJE et nous savons que beaucoup de familles ont un autre mode d'accueil mais restent toutefois en liste d'attente sur la commission pour obtenir leur 1^{er} choix à temps complet.

De plus, parmi les familles qui se sont vues attribuer une place d'accueil, certaines n'ont pu avoir au moment souhaité l'intégralité du temps d'accueil demandé. Elles ont accepté ce qui était disponible et d'augmenter le contrat au fil du temps afin d'obtenir le temps d'accueil souhaité malgré le délai supplémentaire. Néanmoins, certaines familles ont refusé la place proposée car elles n'avaient pas de solution alternative et ne pouvaient accepter un temps d'accueil réduit.

Les accueils spécifiques



0 accueil en horaires spécifiques

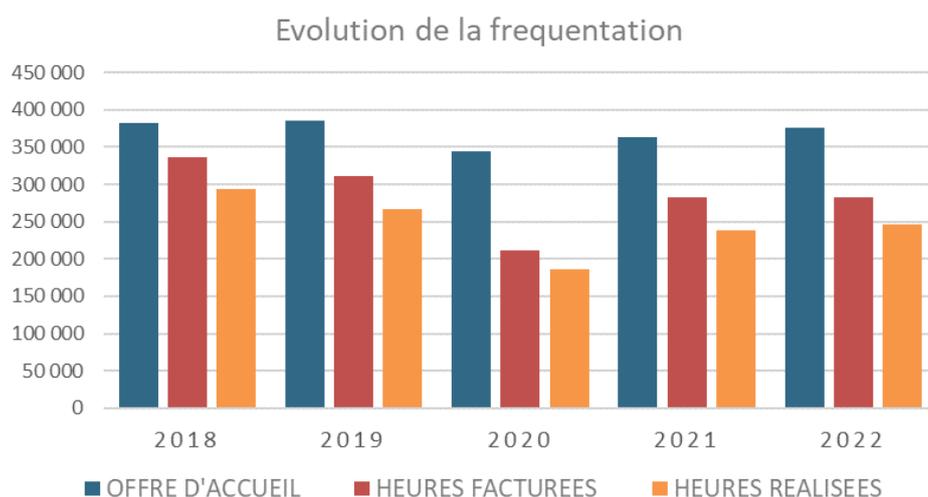
l (Avant 7h et/ou après 20h)



5 enfants bénéficiaires de l'AEEH ou dont le handicap est en cours de détection (3 à Tendres Galipettes, 1 au jardin d'enfants et 3 à la MPE)

En 2022, 15 demandes AVIP ont été présentées sur la commission spécifique. 12 enfants ont été accueillis sur le dispositif AVIP sur le multi-accueil de Boule de Gomme.

L'offre d'accueil de l'ensemble des structures



L'offre d'accueil se maintient hormis l'année 2020 impactée par la crise sanitaire. Les heures facturées et réalisées peinent toutefois à retrouver leur niveau d'avant crise.

Enfance et Jeunesse (3 - 17 ans)

L'année 2022 a vu la reprise d'une activité similaire à l'avant crise sanitaire. L'ensemble des accueils ont ouverts sur la totalité des engagements.

Les accueils périscolaires ont fonctionné et offert la reprise des activités dans leur intégralité. Le travail partenarial avec les associations du territoire a permis d'offrir une large diversité d'activité tant sportive que culturelles (plus de 50 associations ou prestataires ont été conventionnés).

Le séjour été 2022 s'est articulé autour de 7 lieux d'accueils en fonction des âges des enfants et des périodes :

- De 3 à 11 ans : 4 structures sur Auch ; 3 structures aggro hors Auch en Juillet ; 2 structures aggro hors Auch en Août.
- 77 sorties ont été proposées dont une demi-journée avec les pompiers : découverte de leurs installations, de leurs missions en temps réel ou bien une soirée RCA : entraînement des rugbymen, jeux sur le terrain, invitation à un match amical...
- Les Espace jeunes avec le Club 11-14 et l'accueil des 14-17 ont organisés 13 sorties pour les 11/14 et 9 pour les 14/17 (Sortie quad, visite du circuit automobile de Nogaro.

Les 37 jours d'ouverture ont permis d'accueillir 7929 enfants avec une moyenne de 214 enfants par jour. L'ensemble des accueils ont été impliqués dans le passage du tour de France, le 22 juillet.

En parallèle, l'ensemble de l'offre camps a offert un séjour à 107 enfants de 3 à 11ans et 58 entre 12 et 17 ans.

Les plus grands des enfants ont aussi pu s'impliquer dans les chantiers loisirs (171 jeunes) qui sont aller à la découverte du territoire grâce aux 27 chantiers organisés dans 12 des communes de l'agglomération.

Adressés aux familles, les 8 séances de ciné plein air ont apporté le 7^{ème} art dans les différentes communes de l'agglomération et conquis les 1000 spectateurs rassemblés autour des projections et des animations proposées.

On retiendra de l'été 2022 une adaptation, dans l'urgence, aux épisodes de canicule. Ces périodes répétées ont appelé de l'agilité et de l'ingéniosité pour garantir le bien être des petits comme des grands. Par ailleurs, les importants et inédits feux de forêts ou intempéries exceptionnelles ont également conduit à annuler ou adapter des sorties ou des camps.

A L'ECOUTE ET SUR MESURE...

Le service poursuit la recherche des solutions sur mesure afin de répondre au mieux aux besoins et préoccupations des familles et aux attentes des communes. Cela induit d'imaginer des fonctionnements atypiques pour accueillir tous les enfants qui le souhaitent.

Le dispositif **Plan Quartier Eté** a été reconduit en 2022 (financement Etat) et a permis la réalisation de manifestations sur le quartier du Grand Garros et la ville d'Auch en partenariat avec la Police ou des associations locales par exemple.

Le festival « **leZ'arts de la Rue** » a eu lieu la semaine et le weekend du 11 juin, il a réuni plus de 150 personnes sur le temps fort du samedi malgré une météo caniculaire.

SOUS LE SIGNE DE LA COOPERATION

Deux grands projets ont été mené en 2022 :

A/ Le projet éducatif de territoire

A réécrire pour une nouvelle contractualisation 2022-2025, la démarche a nécessité 2 comités de pilotage et 6 comités techniques, réunis plus de 20 partenaires dont des parents d'élèves, des associations, des institutions et produits 7 actions transversales et 7 actions partenariales.

Dans ce cadre, 14 fiches actions ont été validées :

- ✓ 7 actions en démarche transversale (exemple : Ecrire un projet partagé Ecole / ALAE afin de développer les interactions entre professionnels temps scolaires et hors temps scolaires- Mettre en lumière les expérimentations réussies de collaborations entre enseignants et personnels d'animation. Faire un partage de pratiques, objectiver les points saillants de ces expériences réussies et définir un process à mettre en place dans les différentes structures et écoles. Formaliser dans les projets d'école cette co-construction) ;
- ✓ 7 actions en démarche partenariale (exemple : présentation de la fiche « dessine-moi ton aggro » - Découvrir le territoire au travers d'échanges entre les structures via des projets ou des activités communes).

Une attention particulière est portée à une démarche d'évaluation continue tout au long de la vie du PEDT.

Cette démarche, pensée à deux niveaux, se veut :

- Evaluation micro : au niveau des actions elles-mêmes - une évaluation à l'échelle de chaque fiche action afin d'en mesurer la pertinence et l'efficacité ;
- Evaluation macro : de façon plus globale de la place de la famille dans le PEDT.

Des indicateurs qualitatifs et quantitatifs sont élaborés à cette fin.

Appropriation du projet par les équipes

Afin que le PEDT puisse vivre et évoluer, il importe que les actions qui y concourent aient été pensées de telle sorte que les acteurs de terrain puissent se les approprier sans réserve.

Il est ainsi convenu que le document final soit partagé avec l'ensemble des acteurs de la communauté éducative. Il sera adressé à toutes les communes membres de l'Agglomération, puis communiqué aux institutions partenaires, aux financeurs, aux différents services associés de la collectivité.

Les services de l'Agglomération veilleront ensuite à le transmettre aux parents d'élèves présents lors des comités techniques ainsi qu'aux représentants de parents qui siègent en conseil des parents (secteur petite enfance) ou en conseil d'école.

Enfin, au travers du maillage et de l'accompagnement des coordonnateurs pédagogiques, les accueils de loisirs enfance et jeunesse, péri et extrascolaires devront décliner les propositions d'actions dans les projets pédagogiques. Ils pourront s'appuyer sur les différentes commissions de travail (intégration, jeux, camps, sport, culture, petite enfance, prévention).

Pilotage et gouvernance

Pour décliner les enjeux sur l'ensemble du territoire, le pilotage du PEDT passe par l'installation d'une gouvernance présidée par l'Agglomération (Le Président ou son représentant) et les partenaires associés : Education Nationale / SDJES R La CAF du GERS.

La vie du PEDT sera rythmée par deux instances :

- Le comité de pilotage : il est constitué d'élus, de partenaires et de techniciens qui se réunissent a minima 1 fois par an au cours du projet pour contrôler l'état d'avancement et prendre les décisions nécessaires ;
- Le comité de suivi : il est l'émanation des trois comités techniques mis en place pour élaborer la méthodologie d'écriture du PEDT. Il servira de feuille de route.

De nouveaux participants pourront être associés (parents, partenaires...) et les élus seront sollicités à cet effet.

Le PEDT a été validé en commission départementale du 15 octobre 2022.

B/ Le renouvellement de la convention entre la Communauté de Communes Val de Gers et la Communauté d'Agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne relative au fonctionnement des services à l'enfance.

La communauté de Communes Val de Gers et la communauté d'Agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne sont, par leur histoire, étroitement liées pour le fonctionnement des services à l'enfance situés sur la Commune de Pavie et partagent une communauté d'intérêts depuis 2002. Les deux collectivités ont donc travaillé conjointement afin de préparer l'évolution des relations contractuelles entre les deux EPCI pour le fonctionnement des services à l'enfance pour la période du 1^{er} mars 2022 au 31 décembre 2033.

En marge de la déclinaison de l'ensemble des activités du service Education de l'Enfance à la Jeunesse, l'équipe administrative et pédagogique a poursuivi le déploiement de la dématérialisation des démarches des familles.

La **Ludothèque "Ludorêve"** à Auch a pu reprendre une activité ordinaire et accueillir à nouveau sur place parents, enfants, assistantes maternelles, enfants des accueils de loisirs, etc... une expérimentation a également pu être lancée et organise un accueil à Jegun, proposant ainsi de délocaliser les propositions de jeux sur place et de prêts.

La commission jeux a poursuivi son travail sur les temps de découverte de jeux, transmissions de règles, réflexion sur de nouveaux projets jeu (nouvelles malles, création d'un Escape...).

La fête du jeu 2022 a été organisée le 24 septembre 2022 à la maison de Gascogne et a rencontré en franc succès. Des associations telles que Jeux Pi'Auch, Carrom basée à Toulouse ou l'Echiquier d'Armagnac ont proposé jeux traditionnels et modernes. La société Kapla était à l'honneur avec la possibilité de créer des constructions géantes. Le public a pu aussi profiter de jeux sensoriels, d'une exposition jeu « Twin-it » et d'un espace virtuel pour se mettre dans la peau d'un aigle en simulation de vol.

EQUIPEMENTS NUMERIQUES

Déploiement du Très Haut Débit (THD) en fibre optique par Orange

Orange s'est engagé, par convention signée le 10 octobre 2016, à déployer la fibre optique pour tous les logements sur le périmètre d'ex-Grand Auch.

Sur la base des chiffres centralisés par l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques), à fin 2022 le nombre de prises éligibles (pouvant souscrire une offre fibre) s'établit comme suivant :

	Nombre total de prises	Prises éligibles à fin 2021	% 2021	Prises éligibles à fin 2022	% 2022
Auch	17298	15866	91,7%	16091	93,0%
Augnax	66	32	48,5%	60	90,9%
Auterrive	323	294	91,0%	303	93,8%
Castelnau-Barbarens	383	157	41,0%	166	43,3%
Castin	187	164	87,7%	164	87,7%
Crastes	144	42	29,2%	42	29,2%
Duran	408	388	95,1%	388	95,1%
Lahitte	114	0	0,0%	0	0,0%
Leboulin	183	126	68,9%	125	68,3%
Montaut-les-créneaux	382	177	46,3%	237	62,0%
Montégut	275	176	64,0%	177	64,4%
Nougaroulet	201	73	36,3%	73	36,3%
Pavie	1640	1359	82,9%	1360	82,9%
Pessan	337	87	25,8%	248	73,6%
Preignan	718	650	90,5%	654	91,1%
TOTAL	22659	19591	86,5%	20088	88,7%

L'opérateur a construit 497 nouvelles prises durant l'année 2022 augmentant ainsi le taux d'éligibilité de 2,2%. On constate un net ralentissement des déploiements, Orange a construit en 2022 trois fois moins de prise qu'en 2021. Le 12 mai 2022 l'agglomération a organisé un suivi global avec l'ensemble des maires et les représentants de l'opérateur. En décembre 2022 le Président Pascal MERCIER a reçu le Directeur Régional d'Orange pour insister sur un déploiement effectif de la fibre à Lahitte.

Délégation partielle de compétence à Gers Numérique

Le Conseil Communautaire a acté le 12 avril 2018 la délégation partielle de la compétence facultative « Aménagement Numérique du Territoire ». Cette décision s'inscrit dans la continuité des actions déjà engagées par Gers Numérique pour le compte d'ex-Cœur de Gascogne :

- 1) Déploiement de la fibre optique jusque chez l'utilisateur (FTTH) sur les communes d'Antras, Ayguetinte, Bonas, Castéra-Verduzan, Jégun et Ordan-Larroque. Sur la base des chiffres centralisés par l'ARCEP, à fin 2022 le nombre de prises éligibles (pouvant souscrire une offre fibre) s'établit comme suivant :

	Nombre total de prises	Prises éligibles à fin 2021	% 2021	Prises éligibles à fin 2022	% 2022
Antras	34	22	64,7%	22	64,7%
Ayguetinte	109	82	75,2%	91	83,5%
Bonas	89	57	64,0%	57	64,0%
Castéra-Verduzan	709	622	87,7%	651	91,8%
Jégun	793	652	82,2%	689	86,9%
Ordan-Larroque	459	311	67,8%	374	81,5%
TOTAL	2193	1746	79,6%	1884	85,9%

Gers Numérique a construit 138 prises sur l'exercice 2022 soit près de 4 fois moins que les 505 prises construites en 2021. Ce net ralentissement est similaire à ce qui est constaté sur la zone AMII (déploiement par Orange).

- 2) Montée en débit ADSL pour les sous-répartiteurs de Biran, Lavardens, Mirepoix et Roquelaure. Les travaux sont déjà réalisés.
- 3) Réseau wifi comportant 8 émetteurs à Ayguetinte, Biran, Bonas, Crastes, Lavardens, Ordan-Larroque, Preignan et Roquelaure. A fin 2022, 191 abonnés wifi utilisaient ces émetteurs.

Déploiements Gers Fibre

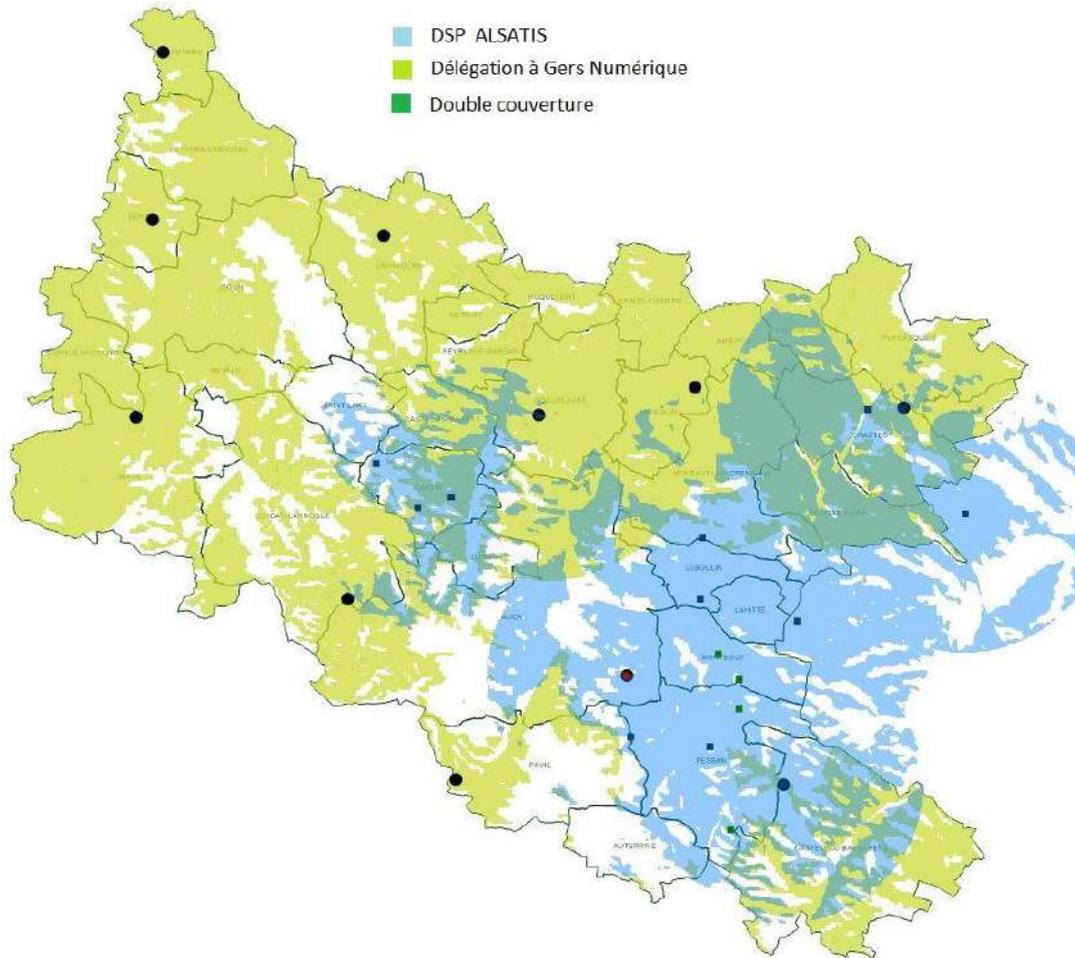
En 2021 L'Agglomération et Gers Numérique ont échangé sur le principe d'un équipement 100% FTTH sur le périmètre ex-Cœur de Gascogne, apportant la fibre aux 13 communes qui n'étaient pas encore concernées. La réalisation est confiée à Gers Fibre, une filiale commune de Gers Numérique et d'Orange.

	Nombre total de prises	Prises éligibles à fin 2021	% 2021	Prises éligibles à fin 2022	% 2022
Biran	224	0	0,0%	15	6,7%
Castillon-Massas	113	0	0,0%	0	0,0%
Lavardens	237	0	0,0%	0	0,0%
Mérens	32	0	0,0%	0	0,0%
Mirepoix	132	0	0,0%	0	0,0%
Peyrusse-Massas	61	0	0,0%	0	0,0%
Puycasquier	313	0	0,0%	240	76,7%
Roquefort	144	0	0,0%	0	0,0%
Roquelaure	302	0	0,0%	0	0,0%
Sainte Christie	271	0	0,0%	0	0,0%
Saint Jean Poutge	213	0	0,0%	136	63,8%
Saint Lary	138	0	0,0%	0	0,0%
Tourrenquets	59	0	0,0%	36	61,0%
TOTAL	2239	0	0,0%	427	19,1%

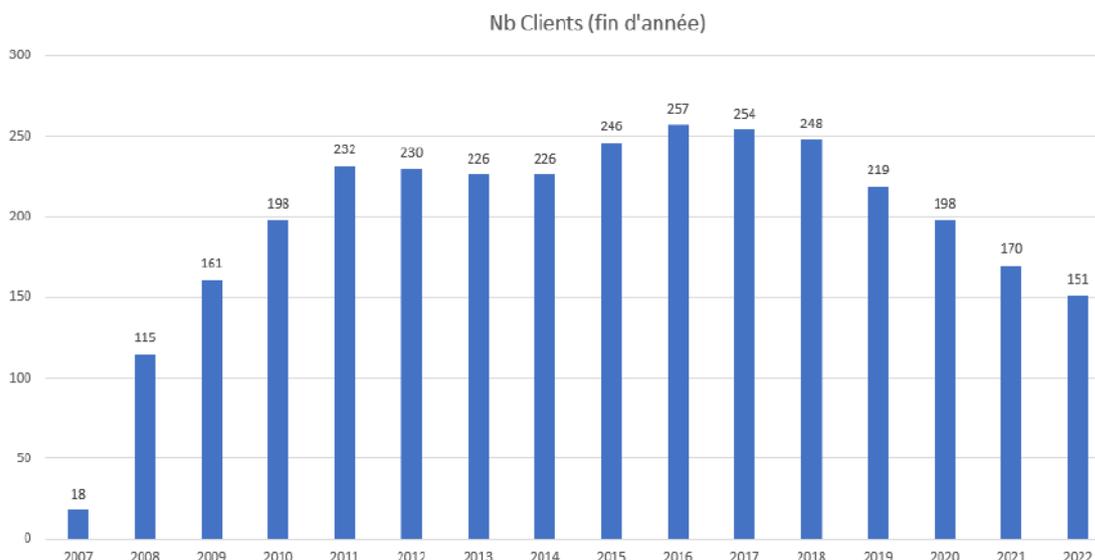
Gers Fibre à construit 427 prises sur l'exercice 2022 dans les communes de Biran, Puycasquier, Saint Jean Poutge et Tourrenquets.

Réseau de communications électroniques WIFI

L'Agglomération est desservie par deux réseaux de communication électronique Wifi afin de permettre un accès alternatif à internet en zones blanches ADSL. La carte ci-dessous représente la couverture de ces réseaux.



Un réseau est centré sur le territoire d'ex-Grand Auch. Il est propriété de l'agglomération et exploité en DSP par l'opérateur ALSATIS dans le cadre d'un contrat d'un an, signé le 9 mars 2022 et renouvelable pour deux années supplémentaires. A fin 2022 le réseau dessert 151 usagers.

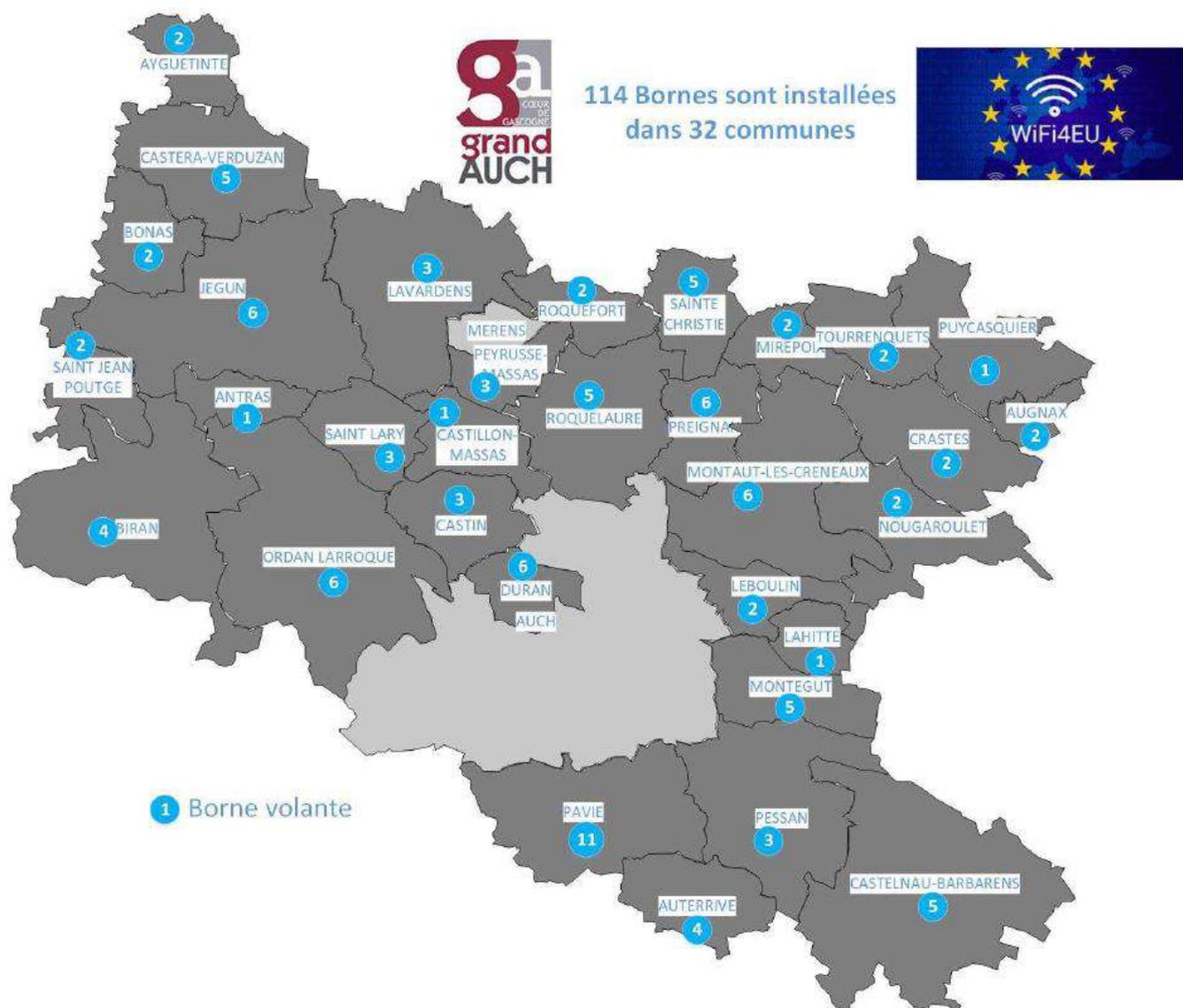


L'évolution de la courbe du nombre d'usagers montre une érosion régulière engagée depuis 2019 et correspondant à la migration des usagers vers la fibre. A terme le réseau Wifi est voué à disparaître.

L'autre réseau est propriété de Gers Numérique et propose deux Fournisseurs d'Accès à Internet : ALSATIS et OZONE. A fin 2022 Il dessert 191 usagers.

Bornes Wifi publiques WIFI4EU

En 2020 l'agglomération a porté la candidature de 29 communes à l'appel à projet Européen Wifi4EU dont l'ambition est le déploiement de bornes wifi publiques et gratuites. 11 communes ont été lauréates pour déployer chacune 10 bornes sur leur territoire. L'Agglomération a négocié avec l'Europe que ces bornes soient installables n'importe où sur son territoire permettant ainsi à l'ensemble des communes volontaires de bénéficier de ce projet. Ceci a été validé par le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires. La carte ci-dessous représente la répartition des bornes qui ont été définies par les 32 communes volontaires.



Le 3 décembre 2022 le Président Pascal MERCIER, la sous-Préfète du Gers Julie DAVID et l'ensemble des Maires ont inauguré le réseau Wifi4EU au centre de service Philippe MONELLO à Jégun.

Une page spéciale du site internet de GACDG, « Mon agglo connectée », permet au public de localiser les bornes et de comprendre les modalités de connexion : <https://www.grandauch.com/mon-agglo-connectee>

Tableau de couverture wifi par commune et type de lieux

	Nb bornes	Mairies	Salles des fêtes	Ecoles	Salles de sport	terrains de sport	Commerces	Lieux associatifs / culturels / touristiques	Lieux de passages / détente
ANTRAS	1	X	X						Airial
AUGNAX	2	X							Place de l'église
AUTERRIVE	4	X	X	X		Boulodrome	Restaurant	Club house pétanque	Bord de Gers
AYGUETINTE	2	X	X						
BIRAN	4	X	X						
BONAS	2	X	X				Boulodrome	Centre culturel / gîte	Autour de l'église tables pique-nique
CASTELNAU-BARBARENS	5	X	X					Point lecture / point information tourisme	Parking du marché
CASTERA-VERDUZAN	5	X	X	X	X	Foot / City	Bar/Restaurants	Club house foot	Parc lanelongue / base de loisirs
CASTILLON-MASSAS	1	X	X	X		Tennis			Belvédère
CASTIN	3	X	X					Foyer	Kiosque, aire de jeux parc
CRASTES	2	X	X						
DURAN	6	X	X			Foot/City	zone des halles, épicerie	Maison des associations, Club house chasse	Aire de covoiturage, aire de jeux
JEGUN	6	X	X		X				Place du kiosque
LAHITTE	1	X	X			Boulodrome, basket			
LAVARDENS	3	X	X	X			Restaurants	zone de l'église	Rue principale
LEBOULIN	2	X	X			Tennis			
MIREPOIX	2	X	X		X				Place centrale
MONTAUT-LES-CRENEAUX	6	X	X	X	X	Foot	Place du marché	Halles / Rue centrale, l'église, le château	aire de jeux
MONTEGUT	5	X	X			Foot			jardin à croquer
NOUGAROLET	2		X						parking salle des fêtes
ORDAN-LARROQUE	6	X	X	X	X	Foot		café associatif, Local des associations	Square
PAVIE	11		X	CFA		Foot/SkatePark	place du marché	Centre culturel	aire de jeux bord de Gers
PESSAN	3	X	X	X					tables pique-nique de l'école
PEYRUSSE MASSAS	3	X	X						camping-cars, belvédère
PREIGNAN	6	X	X					Maison des associations	aire covoiturage, camping-cars
PUYCASQUIER	1	X				Foot/Boulodrome	alimentaire, Station service Halles, épicerie		
ROQUEFORT	2	X	X			Basket/Boulodrome			étang
ROQUELAURE	5	X	X	X		City/Tennis	Salle des associations		Esplanade du château
SAINTE CHRISTIE	5	X	X	X		Foot/Boulodrome			Aire de jeux, pique-nique
SAINTE LARY	3	X	X			Boulodrome			
SAINTE JEAN POUTGE	2	X	X	X		Boulodrome/Tennis	Epicierie, restaurant		Parking poids lourds
TOURENQUETS	2	X	X						

CREMATORIUM

Exploitation du crématorium à Auch

L'Agglomération a porté le projet de création d'un crématorium au lieu-dit « la Bourdette », route de Roquelaure à Auch. La pratique de la crémation concernait 34 % des décès en France en 2013 et tend à se développer. Or, il n'existait pas de site dédié dans le département du Gers.

La construction et la gestion du crématorium ont été confiées par délibération du 11 septembre 2014 à la société Omnium de Gestion et de Financement (OGF), sous forme de concession, dans le cadre d'une délégation de service public (DSP). OGF a pris en charge le financement de cette opération, sans que cela ait d'incidence sur les finances de la collectivité. Ainsi, le crématorium a été mis en service en février 2017.

Nombre de crémation

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Nombre de crémations	444	639	770	870	952	783

Durant l'année 2022, 783 crémations ont eu lieu contre 952 en 2021. Cette baisse significative d'activité (-17.8%) est liée à l'ouverture du crématorium du Cantomerle à LAVERNOSE-LACASSE.

Origines principales des défunts

- 581 (74%) des défunts proviennent du Département du Gers dont 108 (14%) de l'Agglomération,
- Et 150 (19%) des défunts proviennent du Département de la Haute-Garonne, contre 336 (35 %) en 2021.

SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DES DROITS DES SOLS (ADS)

Depuis 2017, le service commun d'instruction des droits des sols de la communauté d'Agglomération est mis gratuitement à disposition des communes membres, compétentes en urbanisme.

Il est rappelé que le maire reste l'autorité compétente pour délivrer les autorisations d'urbanisme. Le service commun assure l'expertise juridique des demandes et forme une proposition de décision.

Le processus d'instruction et les relations entre les communes et le service commun sont organisés par voie de convention.

Ressources humaines

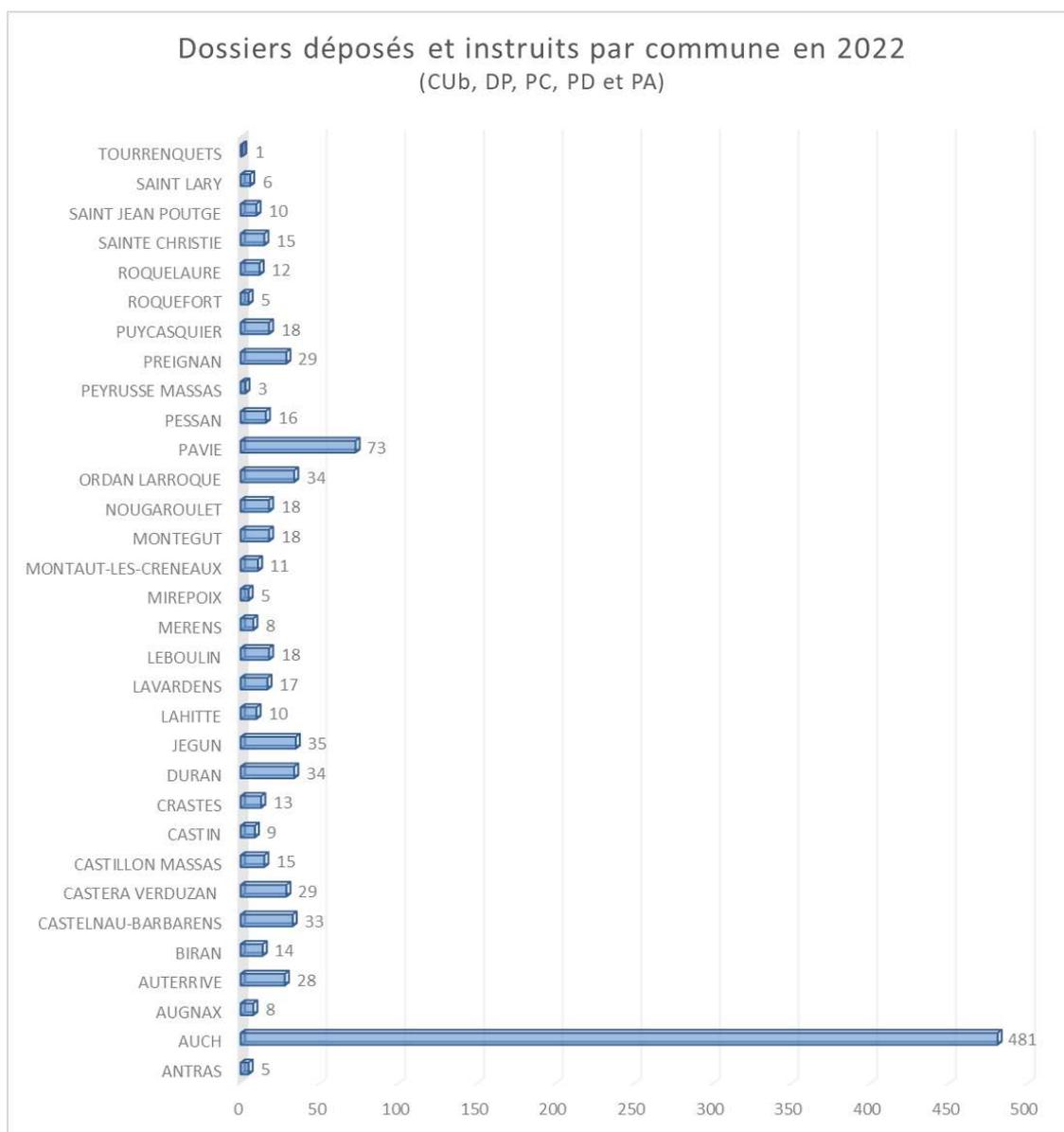
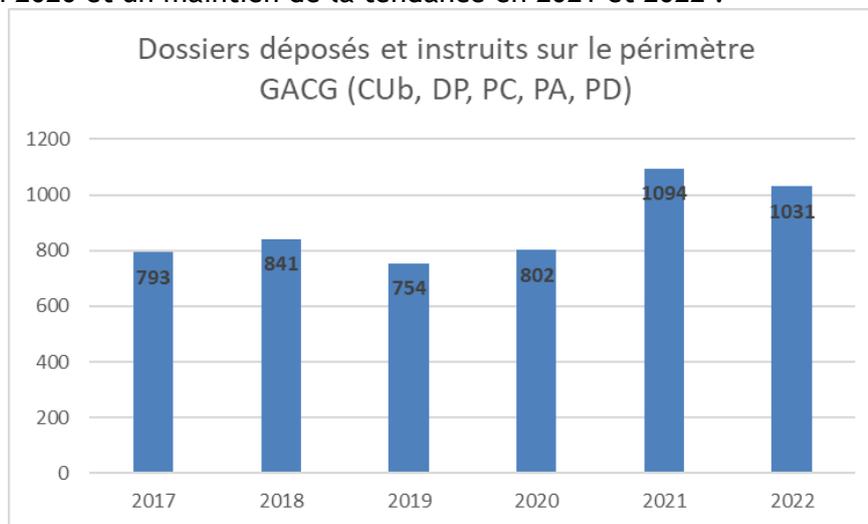
Le périmètre d'action du responsable de pôle Poste a été redéfini pour une intervention sur les seules communes de Grand Auch Cœur de Gascogne adhérentes au service (32 communes), et non plus sur celui du PETR du Pays d'Auch (+ 3 communautés de commune et 77 communes).

Compte tenu de l'augmentation progressive du nombre de dossiers sur le périmètre de la communauté d'Agglomération depuis 2019, un 4ème instructeur est venu renforcer le service.

Cette réorganisation a permis d'abaisser le volume de dossiers à 258/ETP, contre 344 en 2021, permettant de libérer du temps pour effectuer le travail de terrain nécessaire à l'instruction et une plus grande efficacité dans leur traitement.

Bilan d'activité

Depuis 2019, on constate une augmentation progressive du nombre de dossier avec une accélération en 2020 et un maintien de la tendance en 2021 et 2022 :

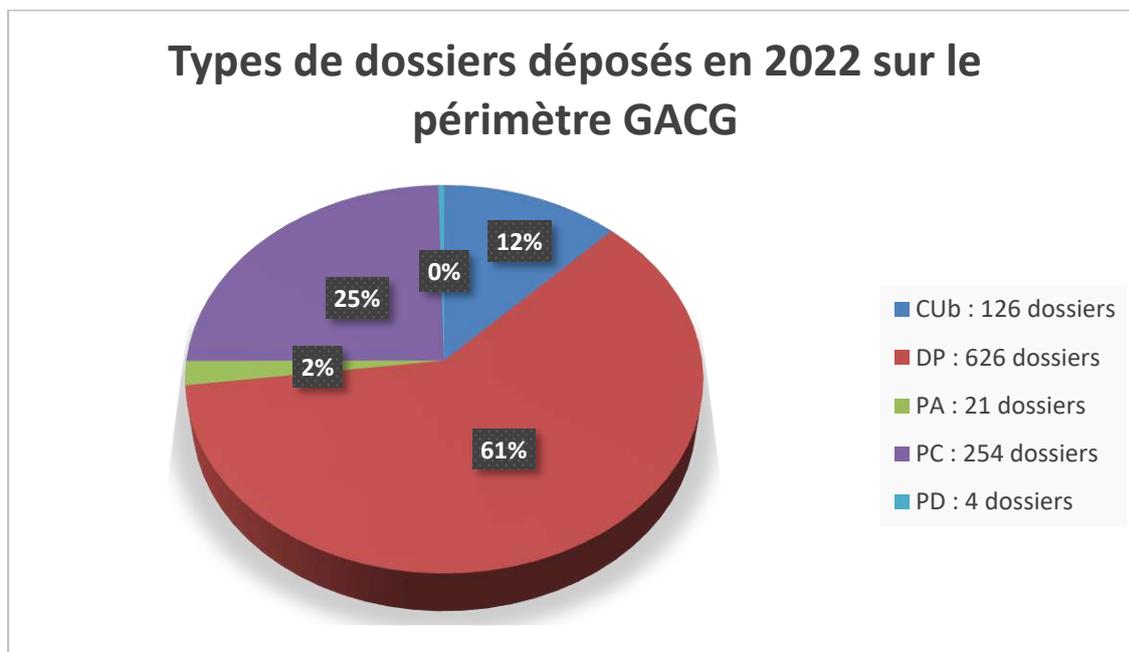


Les communes de niveau 1 (Auch et Pavie) de l'armature du schéma de Cohérence Territorial représentent 54% des dépôts.

Les communes de niveau 4 (Castéra-Verduzan, Jegun, Puycasquier et Preignan) de l'armature du schéma de Cohérence Territorial représentent 11% des dépôts.

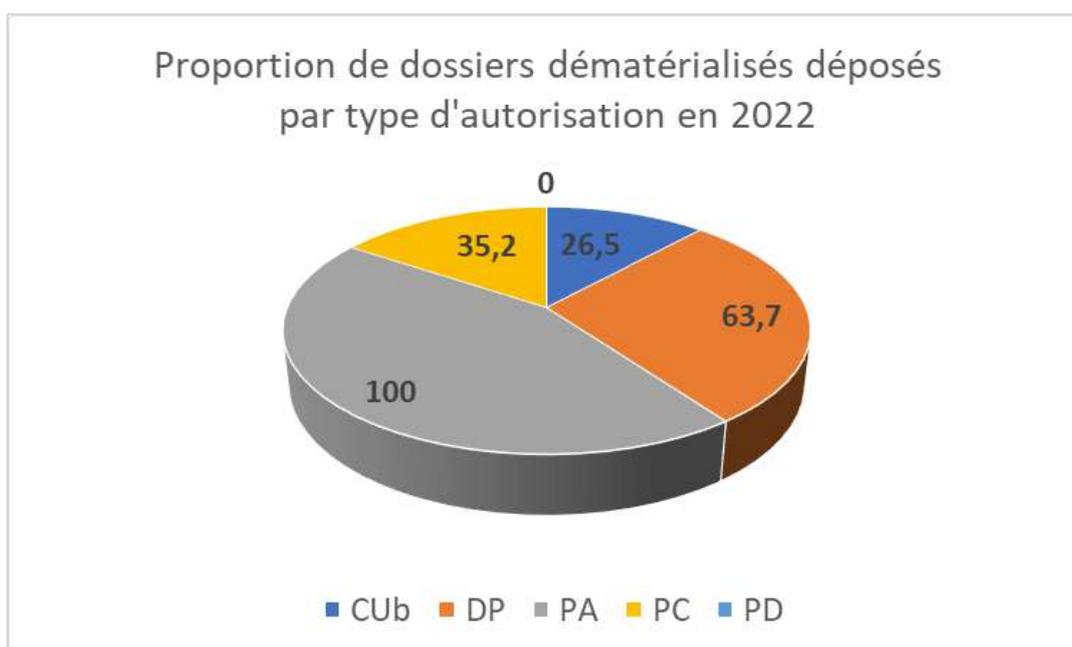
Les 28 autres communes de niveau 5 de l'armature du schéma de Cohérence Territorial représentent 35% des dépôts.

La majorité des dépôts concerne des déclarations préalables.



Dès 2021, la communauté d'agglomération a mis un **téléservice** à disposition des particuliers et des professionnels pour le **dépôt dématérialisé** de leurs demandes d'autorisation d'urbanisme.

En 2022, sur les 32 communes conventionnées, 48,30% du nombre total des dossiers ont été déposés sur ce support.



Annexes

ANNEXE 1 : Tableau des effectifs des emplois permanents au 01/01/2022

CADRE D'EMPLOI	GRADE	CAT	SITUATION AU 01/01/2022		POSTES RESTANTS
			TOTAL	POURVUS	
FILIERE ADMINISTRATIVE				32	
EMPLOI FONCTIONNEL ADMINISTRATIF	Directeur Général des Services 40 à 80 milles hab		1	1	0
	Directeur Général des Services TNC (12H15)		1	0	1
	Directeur Général des Services Adjoint		3	3	0
	Directeur Général des Services Adjoint TNC (19h15)		1	0	1
			6	4	
ADMINISTRATEUR	Administrateur		1	0	1
			1	0	
ATTACHE TERRITORIAL	Attaché Hors classe TNC (19h15)	A	1	0	1
	Attaché Principal		1	1	0
	Attaché Territorial		8	2	6
	CDD 3 ans Attaché territorial		1	0	1
	Attaché Territorial TNC (17h30)		1	1	0
			11	4	
REDACTEUR TERRITORIAL	Rédacteur Principal 1ère classe	B	3	3	0
	Rédacteur Principal 2ème classe		0	0	0
	CDD 3 ans Rédacteur territorial		1	1	0
	Rédacteur Territorial		4	2	2
			8	6	
ADJOINT ADMINISTRATIF	Adjoint Administratif Principal 1CI TNC (17h30)	C	1	1	0
	Adjoint Administratif Principal 1CI		8	8	0
	Adjoint Administratif Principal 2CI		2	2	0
	Adjoint Administratif Principal 2CI TNC (17h30)		1	1	0
	Adjoint Administratif territorial		8	6	2
	Adjoint Administratif territorial TNC (17h30)		1	0	1
	Adjoint Administratif territorial TNC (7h)		1	0	1
			22	18	

FILIÈRE TECHNIQUE				62	
EMPLOI FONCTIONNEL TECHNIQUE	Directeur Général des Services Techniques		1	0	1
			1	0	
INGENIEUR TERRITORIAL	Ingénieur Principal	A	1	1	0
	Ingénieur Territorial		2	2	0
			3	3	
TECHNICIEN TERRITORIAL	Technicien Principal 1ère classe		3	3	0
	Technicien Principal 1ère classe TNC (21h)		1	0	1
	Technicien Principal 2ème classe		2	2	0
	Technicien Territorial		6	4	2
			12	9	
AGENT DE MAITRISE	Agent de Maitrise Principal	C	4	4	0
	Agent de Maitrise		6	6	0
			10	10	
ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL	Adjoint Technique Principal 1ère classe	C	13	11	2
	Adjoint Technique Principal 1ère classe TNC 28h		1	1	0
	Adjoint Technique Principal 2ème classe		8	8	0
	Adjoint Technique Principal 2ème classe (32h)		1	0	1
	Adjoint Technique Principal 2ème classe (21H)		1	1	0
	Adjoint Technique Principal 2ème classe TNC (13h)		1	0	1
	Adjoint Technique territorial		18	15	3
	Adjoint Technique territorial TNC (32h)		3	2	1
	Adjoint Technique territorial TNC (28h)		2	1	1
	Adjoint Technique territorial TNC (15h30)		2	0	2
	Adjoint Technique territorial TNC (11h70)		1	1	0
	Adjoint Technique territorial TNC (9h20)		1	0	1
			52	40	

FILIERE CULTURELLE				35	
CONSERVATEUR DU PATRIMOINE	Conservateur du patrimoine chef	A	1	1	0
			1	1	
CONSERVATEUR DE BIBLIOTHEQUE	Conservateur de la bibliothèque en chef	A	1	0	1
			1	0	
ATTACHE TERRITORIAL DE CONSERVATION DU PATRIMOINE	Attaché de conservation du Patrimoine	A	1	1	0
			1	1	
ATTACHE TERRITORIAL DE CONSERVATION DE BIBLIOTHEQUE	Attaché de conservation de Bibliothèque	A	1	0	1
			1	0	
BIBLIOTHECAIRE	Bibliothécaire	A	2	2	0
			2	2	
ASSISTANT DE CONSERVATION	Assistant de conservation Principal 1ère classe Assistant de conservation Principal 2ème classe Assistant de conservation	B	1	1	0
			5	5	0
			4	2	2
			10	8	
ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	Assistant d'enseignement artistique principal 1ère CI Assistant d'enseignement artistique ppl 1ère CI TNC (26h25) Assistant d'enseignement artistique ppl 1ère CI TNC (21h) Assistant d'enseignement artistique ppl 1ère CI TNC (12h25) Assistant d'enseignement artistique ppl 1ère CI TNC (15h) Assistant d'enseignement artistique ppl 1ère CI TNC (17h30) Assistant d'enseignement artistique principal 2ème CI Assistant d'enseignement artistique	B	6	5	1
			0	0	0
			1	1	0
			0	0	0
			1	0	1
			1	0	1
			1	1	0
			1	1	0
			11	8	
ADJOINT TERRITORIAL DU PATRIMOINE	Adjoint territorial du Patrimoine Principal 1ère CI Adjoint territorial du Patrimoine Ppal 1ère CI TNC (17H30) Adjoint territorial du Patrimoine Principal 2ème CI Adjoint territorial du Patrimoine Ppl 2ème CI TNC (17h30) Adjoint territorial du Patrimoine TNC (20h) Adjoint territorial du Patrimoine TNC (25h) Adjoint territorial du Patrimoine	C	4	3	1
			1	1	0
			0	0	0
			0	0	0
			1	1	0
			1	1	0
			9	9	0

			16	15	
FILIERE ANIMATION				136	
ANIMATEUR	Animateur Principal 1ère CI	B	4	4	0
	Animateur		7	7	0
	CDD 3 ans Animateur		1	1	0
			12	12	0
ADJOINT D'ANIMATION TERRITORIAL		C	35	35	0
	Adjoint territorial d'Animation Principal 1ère cl				
	Adjoint territorial d'Animation Principal 1ère cl (33H)		1	1	0
	Adjoint territorial d'Animation Principal 1ère cl (31h30)		4	4	0
	Adjoint territorial d'Animation Principal 1ère cl (30h)		1	1	0
	Adjoint territorial d'Animation Principal 1ère cl (28h)		3	3	0
	Adjoint territorial d'Animation Principal 1ère cl TNC (17h30)		1	1	0
	Adjoint territorial d'Animation Principal 1ère cl TNC (12H45)		1	1	0
	Adjoint territorial d'Animation Principal 2eme cl		9	5	4
	Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme CI TNC (33h)		1	1	0
	Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme CI TNC (31h30)		4	1	3
	Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme CI TNC (30h)		0	0	0
	Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme CI TNC (28h)		4	4	0
	Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme CI TNC (25h)		1	0	1
	Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme CI TNC (24h30)		1	1	0
	Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme CI TNC (22h)		1	1	0
	Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme CI TNC (21h)		1	1	0
	Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme CI TNC (11h90)		1	1	0
	Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme CI TNC (10h30)		2	1	1
	Adjoint territorial d'Animation Ppal 2eme CI TNC (6h66)		1	1	0
	Adjoint territorial d'Animation territorial		24	20	4
	Adjoint territorial d'Animation TNC (33h)		1	0	1
	Adjoint territorial d'Animation TNC (31h30)		4	3	1
	Adjoint territorial d'Animation TNC (30h)		1	1	0
	Adjoint territorial d'Animation TNC (28h)		38	28	10
	Adjoint territorial d'Animation TNC (22H75)		1	1	0

	Adjoint territorial d'Animation TNC (21h)		2	2	0
	Adjoint territorial d'Animation TNC (20h30)		0	0	0
	Adjoint territorial d'Animation TNC (17h30)		1	0	1
	Adjoint territorial d'Animation TNC (12H)		1	0	1
	Adjoint territorial d'Animation TNC (10h)		0	0	0
	Adjoint territorial d'Animation TNC (9h)		1	1	0
	Adjoint territorial d'Animation TNC (8h30)		1	1	0
	Adjoint territorial d'Animation TNC (6h50)		1	1	0
	Adjoint territorial d'Animation TNC (6h)		1	1	0
	Adjoint territorial d'Animation TNC (5h)		2	2	0
	Adjoint territorial d'Animation TNC (2h30)		1	0	1
			152	124	
FILIERE SOCIALE				9	
CONSEILLER SOCIO-EDUCATIF	CDD 3 ans Conseiller Social Educatif	A	1	1	0
			1	1	
AGENT SOCIAL	Agent social Territorial TNC (17h50)	C	1	0	1
			1	0	
EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS	Educateurs Jeunes Enfants Classe exceptionnelle	A	1	1	0
	Educateurs Jeunes Enfants TNC (7h)		1	1	0
	Educateurs de Jeunes Enfants		6	5	1
	Educateurs de Jeunes Enfants TNC (8h)		1	1	0
			9	8	
FILIERE SPORTIVE				10	
EDUCATEUR TERRITORIAL DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	Educateur territorial des APS Principal de 1ere classe	B	6	6	0
	Educateur territorial des APS Principal de 2ème classe		1	1	0
	Educateur territorial des Activités Physiques et Sportives		3	3	0
			10	10	
OPERATEUR DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES	Opérateurs des APS Principal	C	1	0	1
			1	0	

MEDICO-SOCIALE				11	
CADRE DE SANTE	Cadre supérieur de santé	A	1	1	0
	Cadre de santé 1ère classe		0	0	0
	Cadre de santé 2ème classe		1	1	0
			2	2	
PUERICULTRICE CLASSE NORMALE	Puéricultrice Classe Normale	A	2	0	2
	CDD 3 ans Puéricultrice		2	2	0
			4	2	2
	Psychologue TNC (17h50)	A	1	0	1
			1	0	
INFIRMIERS TERRITORIAUX	Infirmière en soins généraux	A	1	0	1
			1	0	
AUXILIAIRE DE PUERICULTURE	Auxiliaire de Puériculture Principal 1ère CI	C	3	2	1
	Auxiliaire de Puériculture Principal 1ère CI TNC (15h50)		1	1	0
	Auxiliaire de Puériculture Principal 2ème CI		2	2	0
	Auxiliaire de Puériculture Principal 2ème CI TNC (28h)		1	1	0
	Auxiliaire de Puériculture Principal 2CI TNC (15h30)		1	1	0
			8	7	1
TOTAL GENERAL			371	294	3
SANS CATEGORIE					
SANS CATEGORIE	Contrat adulte relais		1	1	
	Assistantes maternelles		17	14	
			18	15	
TOTAL GENERAL			389	309	

ANNEXE 2 : Comptes administratifs 2022

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET PRINCIPAL GRAND AUCH CŒUR DE GASCogne						
Résultat reporté		3 015 041,13	480 994,92		480 994,92	3 015 041,13
Opérations de l'exercice	27 967 774,79	32 213 376,04	2 635 124,83	3 322 040,72	30 602 899,62	35 535 416,76
Totaux	27 967 774,79	35 228 417,17	3 116 119,75	3 322 040,72	31 083 894,54	38 550 457,89
Résultat de clôture		7 260 642,38		205 920,97		7 466 563,35
Restes à réaliser			1 932 871,89		1 932 871,89	
Totaux cumulés	27 967 774,79	35 228 417,17	5 048 991,64	3 322 040,72	33 016 766,43	38 550 457,89
Résultats définitifs		7 260 642,38	1 726 950,92			5 533 691,46
COMPTE ADMINISTRATIF pour le BUDGET ANNEXE AMENAGEMENT DE ZONES AUCH						
Résultat reporté	1 805,46		437 783,75		439 589,21	
Opérations de l'exercice	760 970,35	760 971,03	760 970,35	446 508,79	1 521 940,70	1 207 479,82
Totaux	762 775,81	760 971,03	1 198 754,10	446 508,79	1 961 529,91	1 207 479,82
Résultat de clôture	1 804,78		752 245,31		754 050,09	
Restes à réaliser						
Totaux cumulés	762 775,81	760 971,03	1 198 754,10	446 508,79	1 961 529,91	1 207 479,82
Résultats définitifs	1 804,78		752 245,31		754 050,09	
COMPTE ADMINISTRATIF pour le BUDGET ANNEXE ZA DU MOULIOT						
Résultat reporté		117 306,76		594 312,10		711 618,86
Opérations de l'exercice	371 603,46	800 000,16	800 000,00	310 584,20	1 171 603,46	1 110 584,36
Totaux	371 603,46	917 306,92	800 000,00	904 896,30	1 171 603,46	1 822 203,22
Résultat de clôture		545 703,46		104 896,30		650 599,76
Restes à réaliser						
Totaux cumulés	371 603,46	917 306,92	800 000,00	904 896,30	1 171 603,46	1 822 203,22
Résultats définitifs		545 703,46		104 896,30		650 599,76
COMPTE ADMINISTRATIF pour le BUDGET ANNEXE ZA JEGUN						
Résultat reporté	2 277,74		11 233,98		13 511,72	
Opérations de l'exercice	200 540,50	200 639,64	185 639,64	152 540,43	386 180,14	353 180,07
Totaux	202 818,24	200 639,64	196 873,62	152 540,43	399 691,86	353 180,07
Résultat de clôture	2 178,60		44 333,19		46 511,79	
Restes à réaliser						
Totaux cumulés	202 818,24	200 639,64	196 873,62	152 540,43	399 691,86	353 180,07
Résultats définitifs	2 178,60		44 333,19		46 511,79	
COMPTE ADMINISTRATIF pour le BUDGET ANNEXE TRANSPORTS URBAINS						
Résultat reporté		1 298 851,41		577 193,29		1 876 044,70
Opérations de l'exercice	2 667 482,10	2 722 922,73			2 667 482,10	2 722 922,73
Totaux	2 667 482,10	4 021 774,14		577 193,29	2 667 482,10	4 598 967,43
Résultat de clôture		1 354 292,04		577 193,29		1 931 485,33
Restes à réaliser						
Totaux cumulés	2 667 482,10	4 021 774,14		577 193,29	2 667 482,10	4 598 967,43
Résultats définitifs		1 354 292,04		577 193,29		1 931 485,33
COMPTE ADMINISTRATIF pour le BUDGET ANNEXE COLLECTE DES DECHETS						
Résultat reporté		761 104,99		863 500,26		1 624 605,25
Opérations de l'exercice	4 529 888,01	4 808 677,74	634 301,61	296 161,16	5 164 189,62	5 104 838,90
Totaux	4 529 888,01	5 569 782,73	634 301,61	1 159 661,42	5 164 189,62	6 729 444,15
Résultat de clôture		1 039 894,72		525 359,81		1 565 254,53
Restes à réaliser			338 652,94		338 652,94	
Totaux cumulés	4 529 888,01	5 569 782,73	972 954,55	1 159 661,42	5 502 842,56	6 729 444,15
Résultats définitifs		1 039 894,72		186 706,87		1 226 601,59
COMPTE ADMINISTRATIF pour LE BUDGET ANNEXE EAU						
Résultat reporté			534 028,31		534 028,31	
Opérations de l'exercice	724 695,22	1 298 774,67	642 487,50	927 748,84	1 367 182,72	2 226 523,51
Totaux	724 695,22	1 298 774,67	1 176 515,81	927 748,84	1 901 211,03	2 226 523,51
Résultat de clôture		574 079,45	248 766,97			325 312,48
Restes à réaliser			113 239,48		113 239,48	
Totaux cumulés	724 695,22	1 298 774,67	1 289 755,29	927 748,84	2 014 450,51	2 226 523,51
Résultats définitifs		574 079,45	362 006,45			212 073,00
COMPTE ADMINISTRATIF pour le BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT DSP						
Résultat reporté		1 458 647,01		1 299 476,56		2 758 123,57
Opérations de l'exercice	327 424,35	1 372 070,16	1 381 919,91	11 881,00	1 709 344,26	1 383 951,16
Totaux	327 424,35	2 830 717,17	1 381 919,91	1 311 357,56	1 709 344,26	4 142 074,73
Résultat de clôture		2 503 292,82	70 562,35		70 562,35	2 503 292,82
Restes à réaliser			463 759,54		463 759,54	
Totaux cumulés	327 424,35	2 830 717,17	1 845 679,45	1 311 357,56	2 173 103,80	4 142 074,73
Résultats définitifs		2 503 292,82	534 321,89			1 968 970,93

COMPTE ADMINISTRATIF pour le BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT REGIE						
Résultat reporté		275 867,18		230 688,68		506 555,86
Opérations de l'exercice	482 785,60	408 635,24	207 373,83	200 081,56	690 159,43	608 716,80
Totaux	482 785,60	684 502,42	207 373,83	430 770,24	690 159,43	1 115 272,66
Résultat de clôture		201 716,82		223 396,41		425 113,23
Restes à réaliser			17 988,49		17 988,49	
Totaux cumulés	482 785,60	684 502,42	225 362,32	430 770,24	708 147,92	1 115 272,66
Résultats définitifs		201 716,82		205 407,92		407 124,74
COMPTE ADMINISTRATIF pour le BUDGET ANNEXE SPANC						
Résultat reporté		1 740,92	13 886,26		13 886,26	1 740,92
Opérations de l'exercice	23 232,04	39 287,64	0,00	13 886,26	23 232,04	53 173,90
Totaux	23 232,04	41 028,56	13 886,26	13 886,26	37 118,30	54 914,82
Résultat de clôture		17 796,52		0,00		17 796,52
Restes à réaliser						
Totaux cumulés	23 232,04	41 028,56	13 886,26	13 886,26	37 118,30	54 914,82
Résultats définitifs		17 796,52		0,00		17 796,52
COMPTE ADMINISTRATIF AGREGE TOUS BUDGETS						
Résultat reporté	4 083,20	6 928 559,40	1 477 927,22	3 565 170,89	1 482 010,42	10 493 730,29
Opérations de l'exercice	38 056 396,42	44 625 355,05	7 247 817,67	5 681 432,96	45 304 214,09	50 306 788,01
Totaux	38 060 479,62	51 553 914,45	8 725 744,89	9 246 603,85	46 786 224,51	60 800 518,30
Résultat de clôture	3 983,38	13 497 418,21	1 115 907,82	1 636 766,78	871 124,23	14 885 418,02
Restes à réaliser	0,00	0,00	2 866 512,34	0,00	2 866 512,34	0,00
Totaux cumulés	38 060 479,62	51 553 914,45	11 592 257,23	9 246 603,85	49 652 736,85	60 800 518,30
Résultats définitifs	3 983,38	13 497 418,21	3 419 857,76	1 074 204,38	800 561,88	11 948 343,33
RESULTAT CONSOLIDE EXCEDENTAIRE						

